Journal Officiel de la République Tunisienne

Annonces Légales, Réglementaires et Judiciaires

TRADUCTION Française

Vendredi 24 Chaouel 1445
3 Mai 2024

N° 51

40ème année

L'administration décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces

Sommaire

Constitution de Sociétés
Sociétés communautaires **1077**
Gestion de Sociétés
Homologation de résolutions **1077**
Fonds de Commerce
Vente et location de fonds de commerce **1080**
Associations, Partis, Syndicats et Syndics
Constitutions **1084**
Actes Judiciaires
Ventes aux enchères publiques **1085**
Avis aux créanciers **1090**
Convocations
Sociétés anonymes **1091**
Sociétés à responsabilité limitée **1099**
Actes Administratifs
Avis au public **1099**
Divers
Avis au public **1100**
Rectificatifs **1100**
Bilans et Comptes Financiers
Bilan de la SOCIETE AL HIFADH SICAV **1101**

CONSTITUTION DE SOCIETES

Sociétés communautaires

Constitution d'une société communautaire

Dénomination sociale : Société Citoyenne Locale MZARA 3

Type de la société : locale

Capital social à souscrire : Dix Mille (10000) Dinars

Adresse : Nefta, Tozeur.

Objet :

- Production, collecte, stockage et exportation de dattes

- Production et vente d'aliments pour animaux

- Production d'engrais organiques

- Elevage de bovins de toutes sortes

- Le développement de l'activité agricole

- Et toutes autres activités annexes permettant la promotion de secteur agricole.

Durée de la société : 99 ans

Date et lieu de dépôt du projet de statut : 19 Avril 2024 au tribunal de première instance de Tozeur sous le n°12

Nombre de part : 50 parts

Répartirions des bénéfices :

15 % réserves légales,

20% alloués pour les activités sociales et culturelles et environnementales

35 % au maximum des bénéfices pour les participants

Le reste pour renforcer les activités de la société

Banque de dépôt : BNA Agence Tozeur

Date de la souscription : du 29 Avril 2024 au 28 Mai 2024

Les fondateurs :

- Abdelkarim GRINE : Résident à Nefta -Tozeur, CIN : 03197937,

- Ammar BEN MOSBAH : Résident à Nefta - Tozeur, CIN : 08368443,

- Mohamed AICHA : Résident à Nefta -Tozeur, CIN : 08350263,

Les personnes désireuses de participer à la constitution de la société déposent leurs demandes auprès des fondateurs de la société et au lieu désigné par eux à cet effet, au moyen d'une pièce de participation à la disposition des fondateurs après examen du projet de statuts de la société.

2024R01022SODB1

GESTION DE SOCIETES

Homologation de résolutions

SOCIETES ANONYMES

Renouvellement de mandat de troisAdministrateurs

Renouvellement de mandat de deux Membres du Comité d'Audit

Nomination d'un Membre du Comité d'Audit

Démission d'un Administrateur

Ratification de la cooptation d'un Administrateur

Dépôt des rapports et des documents financiers relatifs à l'exercice 2023

SOCIETE DE FABRICATION DES BOISSONS DE TUNISIE

S.A. au capital de 268.125.000 Dinars divisé en 268.125.000 actions de un dinar chacune

Société mère du Groupe SFBT

Siège social : 5, Boulevard Maître Mohamed El Beji Caïd Essebsi - Centre Urbain Nord - 1082 TUNIS

Identifiant unique : 0001985G

Matricule fiscal : 0001985G A M 000

Affiliation à la CNSS : 0000117107

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 24 avril 2024, enregistré à la Recette des Finances à Charguia - TUNIS le 25 avril 2024 sous le n°24703938, Quittance n° M062094, il a été décidé :

De renouveler les mandats d'Administrateurs de :

- Monsieur Jean-Claude PALU

- Monsieur Michel PALU

- Monsieur Guy DE CLERC

Pour une durée devant expirer à l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2026.

De renouveler les mandats de deux Membres du Comité d'Audit :

- Monsieur Guy DE CLERCQ.

- Madame Laurence DEQUATRE représentant les Brasseries et Glacières Internationales.

Pour une durée devant expirer à l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2026.

* De nommer Madame Meriem ZINE, en qualité de Membre du Comité d'Audit, pour la durée de son mandat d'Administratrice.

* De prendre acte de la démission de Monsieur Gilles MARTIGNAC de sa qualité d'Administrateur.

* De ratifier la cooptation, de Monsieur Gregory CLERC, en qualité d'Administrateur, en remplacement de Monsieur Gilles MARTIGNAC dont le mandat devait expirer à l'assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice 2025.

Un exemplaire dudit procès-verbal, des rapports des Commissaires aux comptes ainsi que des états financiers, sociaux et consolidés du Groupe, arrêtés au 31/12/2023, ont été déposés au Registre National des Entreprises de Tunis le 30 avril 2024 sous le n° 202456348.

2024R01023SANB2

Augmentation de capital

Mise à jour des statuts

Société de Fabrication des Boissons de Tunisie

Société Mère du Groupe S.F.B.T.

S.A. au capital de 247.500.000 Dinars porté à 268.125.000 Dinars

Siège social : 5, Boulevard Maître Mohamed El Beji Caïd Essebsi - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis

Identifiant unique : 0001985G - Matricule fiscal : 0001985GAM000

Affiliation à la CNSS : 0000117107

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire

du 24 avril 2024, enregistré à la recette des finances à Charguia - Tunis le 25 avril 2024 sous le n°24703939, quittance n° M062095, il a été décidé d'augmenter le capital social de la société de 20.625.000 dinars à prélever du compte résultats reportés, cette augmentation donnant lieu à l'émission de 20.625.000 actions nouvelles gratuites de un dinar chacune, à raison d'une action nouvelle gratuite pour 12 anciennes.

La date du 1er janvier 2023 a été fixée pour l'entrée en jouissance des actions nouvelles.

De ce fait, l'article 6 des statuts a été modifié comme suit :

«Le capital est fixé à 268.125.000 dinars divisé en 268.125.000 actions, d'une valeur nominale de 1 D, 000 chacune, entièrement libérées».

Par ailleurs, l'assemblée générale extraordinaire a décidé la mise à jour des statuts et la modification des articles 4, 7, 9, 16, 22, 23, 26, 27, 28II2, 28II3, 28III, 29, 30, 31, 31Bis, 32, 33, 34, 35, 39, 40, 43, 44, 46, 47 et 50.

Un exemplaire du procès-verbal du Conseil d'Administration du 6 mars 2024, du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 24 avril 2024 et des statuts modifiés ont été déposés au registre national des entreprises de Tunis le 30 avril 2024 sous le n° 202456348.

2024R01024SANB2

SOCIETE TOURISTIQUE ED-DKHILA

(Groupe STB)

S.A au capital de 7.500.000 Dinars

Code TVA 009091 K/A/M/000

R.C : N°B17361996 Tunis

Siège social : 25, Avenue Jean Jaurès (3ème étage) - 1001 - Tunis

En vertu du PV de l'Assemblée Générale Ordinaire du 21 mars 2024 enregistré à la recette des finances rue Ghandi Tunis le 16 avril 2024 sous le n°24802154 - quittance n°33942 dont un exemplaire a été déposé au Centre National du Registre des Entreprises 23/4/2024 sous le n°202454478, il a été décidé :

1) Lecture, examen et approbation du rapport d'activité relatif à l'exercice 2023.

2) Lecture du rapport général du commissaire aux comptes sur l'exercice 2023 et du rapport spécial sur les opérations visées à l'article 200 et suivants et l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales.

3) Approbation des états financiers de l'exercice 2023.

4) Affectation des résultats au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

5) Quitus aux administrateurs pour leur gestion au titre de l'exercice 2023.

6) Fixation des jetons de présence à allouer aux administrateurs.

7) Pouvoirs.

2024401005SANB2

Désignation d'un nouveau commissaire aux comptes

TUNISIAN SAUDI BANK

S.A au capital de 100.000.000 de Dinars

Siège social : 32, Rue Hédi Karray - 1082 Tunis

Identifiant unique : 0013026E

L'Assemblée Générale Ordinaire a décidé, lors de sa réunion tenue le 3 avril 2024 :

- La désignation du cabinet «société FINOR», représentée par Monsieur Walid BEN SALAH, nouveau commissaire aux comptes de la Tunisian Saudi Bank pour les exercices 2023-2024-2025 renouvelables une seule fois et ce, à la place du cabinet -Audit Conculting Business - «ACB» représenté par Monsieur Zied Khdimallah.

Il a été déposé au RNE sous le n°202455781 du 26/4/2024.

2024401032SANB2

SOCIETE DU NORD OUEST DU MARBRE SONOMAR S.A

Société anonyme

Siège social : Bureau N°4, Complexe Commercial Place la République, 7150, Tajerouine Le Kef

Identifiant unique : 1216000C

En vertu de la décision de l'assemblée générale extraordinaire tenue le 5/4/2024 le capital social de la société SOCIETE DU NORD OUEST DU MARBRE SONOMAR S.A a été augmenté en numéraire avec virement en espèce de trois cent soixante-quinze mille dinars (375000 DT) dinars cette augmentation a été réservée aux actionnaires M. Ramzi Nammouchi à concurrence de 25 000 DT par émission de vingt et un mille (2500) actions ordinaires de dix (10) dinars de valeur nominale chacune et BH EQUITY à concurrence d'un montant de 350 000 DT dinars par émission de vingt et un mille (35 000) actions ordinaires de dix (10) dinars de valeur nominale chacune.

Cette augmentation portera le capital social de la société de cinq cent quatre-vingt mille dinars (580 000 DT) dinars à neuf cent cinquante-cinq mille (955 000 DT) dinars.

L'augmentation de capital peut être réalisée avant les délais.

Cette décision a fait l'objet d'un dépôt le 25/4/2024 sous le n°AC11572024.

2024401037SANB2

Notice d'augmentation de capital

ATALS MOTORS

Société anonyme

Au capital de 4.550.000 Dinars

Siège social : Immeuble Monaco 2ème Etage, Avenue du Japon Montplaisir 1073 - Tunis

Identifiant Unique : 1550478E

Dénomination : ATALS MOTORS

Objet social : le commerce en gros, achat, vente des engins et matériels de travaux

Forme juridique : Société Anonyme

Capital social Avant Augmentation : 4.550.000 DT divisé en 45.500 actions de 100 DT chacune

Siège social : Immeuble Monaco 2ème Etage, Avenue du Japon, Montplaisir 1073 - Tunis

Dépôt provisoire : Suivant PV de l'assemblée générale extraordinaire en date du 30 décembre2023 enregistré à la Recette des finances de l'enregistrement

des actes de sociétés 1er bureau - Tunis le 24/4/2024 sous le n°24501509, quittance n°3988, déposée au Registre National des Entreprises le 26/4/2024 sous le n°AC01582024

Montant de l'augmentation : 7.747.500 Dinars divisés en 77.475 actions de 100 dinars chacune sans

prime d'émission à souscrire en numéraire par compensation de créances

Délai de souscription : 15 jours à partir de la publication du présent avis au J.O.R.T avec possibilité de clôture anticipée en cas de souscription intégrale avant l'expiration dudit délai.

2024401040SANB2

ARISTON THERMO TUNISIE

Société anonyme Non-Résidente

Capital social : 500.000 Euros

Siège social : 22, Rue de l'imprimerie- Z.I. Ksar Said - 2086 La Mannouba

Identifiant unique : 1509725M

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 31/1/2024 enregistré à la Recette des Finances - Daouar Hicher le 16/4/2024 sous En°24500896 Qn°M028358

- Les actionnaires ont décidé de procéder à la dissolution anticipée de la société. Sur recommandation du Cabinet ECC MAZARS, les actionnaires ont décidé de nommer Monsieur Mohamed Trabelsi en qualité de liquidateur pour une durée d'une (1) année ayant les pouvoirs les plus étendus pour la réalisation de sa mission. Le siège de la liquidation est fixé à Immeuble Mazars - Rue du Lac Ghar El Melh - Les Berges du Lac - 1053 Tunis

- Tout créancier de la société doit présenter ses titres de créance au liquidateur au siège de la liquidation sis à Immeuble Mazars - Rue du Lac Ghar El Melh - Les Berges du Lac - 1053 Tunis dans un délai de 30 jours à compter de la publication du présent Avis au Journal Officiel de la République Tunisienne sous peine de forclusion. Un exemplaire a été déposé auprès du Registre national des entreprises en date du 23/4/2024 sous identifiant unique n°1509725M et dossier n°202454578.

2024401053SANB2

Renouvellement de nomination

Du Président du Conseil Administrateur Délégué

Temporaire de la SOTUTOUR

SOCIETE TUNISIENNE DU TOURISME DE JEUNES

Société anonyme

Au capital de : 3 779 300,000

2, Rue de sparte - 1000 Tunis

Matricule fiscal : 0002468T

Suivant procès-verbal du conseil d'Administration de la SOTUTOUR en date du 22 mars 2024 enregistré sous le n°24801051 le 5 avril 2024 Reçu n°M023964 à la recette des Finances, Avenue Habib Thameur à Tunis.

Récépissé de dépôt sous le n°202451999 à la date du 8 avril 2024 du dossier au centre national du Registre des entreprises.

Il a été décidé le renouvellement de nomination de Monsieur Adel Zeramdini, Président du Conseil, Administrateur Délégué Temporaire de la SOTUTOUR avec les pouvoirs attribués au président Directeur Général, conformément aux articles 23 et 24 de statut de la société et à l'article 210 du code des sociétés commerciales, pour une période de 3 mois à partir de la fin du premier mandat de trois mois.

2024401054SANB2

SOCIETES A RESPONSABILITE LIMITEE

SOCIETE IMEN DE COMMERCE

Société unipersonnelle à responsabilité limitée (SUARL)

Adresse : 7 rue Mohammed Ali, Immeuble Al Nour, premier étage, Sfax

Capital : 48 000 d

MF : 0418182P

En vertu du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue le 01/8/2000, enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés à Sfax, le 15/8/2000, registre n°5, page 2, colonne 9, dont une copie a été déposée auprès du registre de commerce le 17/10/2001 il a été décidé ce qui suit :

- Augmentation du capital du 40 000 d à 48 000 d.

2024R01003SRLB2

SOCIETE IMEN DE COMMERCE

Société unipersonnelle à responsabilité limitée (SUARL)

Adresse : 7 Rue Mohammed Ali, Immeuble Al Nour, Premier Etage, Sfax

Capital : 48 000 D

MF : 0418182P

Suivant contrat de vente des parts sociales, en date du 15/9/2000, enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés à Sfax, le 3 septembre 2001, registre n°7, page 75, colonne 457, dont une copie a été déposée auprès du registre de commerce le 17 octobre 2001, Mr Adnan el Gharmazi et Mme Fattouma Kammoun ont vendu toutes les actions qu'ils détenaient dans la société par Mr Anis Kammoun et la révision de statut.

2024R01004SRLB2

SOCIETE IMEN DE COMMERCE

Société unipersonnelle à responsabilité limitée (SUARL)

Adresse : 7 Rue Mohammed Ali, Immeuble Al Nour, Premier Etage, Sfax

Capital : 48 000 D

MF : 0418182P

En vertu du procès-verbal tenue le 25/7/2001, enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés à Sfax, le 3 septembre 2001, registre n°8, page 11, colonne 67, dont une copie a été déposée auprès du registre de commerce le 17/10/2001 il a été décidé ce qui suit :

Transformation du siège social à rue NAHJ AL- KHAIRIYA, IMMEUBLE AL - WAFA, n°4, Sfax.

2024R01005SRLB2

SOCIETE IMEN DE COMMERCE

Société unipersonnelle à responsabilité limitée (SUARL)

Adresse : Rue Nahj Al-Khairiya, Immeuble al-Wafa, n°4, Sfax

Capital : 48 000 D

MF : 0418182P

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue le 10/10/2001, enregistré à la recette des finances Diar Elwafa Sfax le 11/7/2022 sous le n°2801279, quittance n°M029163, dont un exemplaire a été déposé au registre de commerce le 30/9/2002, il a été décidé ce qui suit :

La modification du statut et la nomination de commissaire aux comptes.

2024R01006SRLB2

SOCIETE IMEN DE COMMERCE

Société unipersonnelle à responsabilité limitée (SUARL)

Adresse : Rue Nahj Al-Khairiya, Immeuble Al-Wafa, N°4, Sfax

Capital : 48 000 D

MF : 0418182P

Suivant contrat de vente des parts sociales, en date du 16/02/2004, à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés à Sfax, le 16/3/2004, registre n°15, page 38, colonne 211, dont une copie a été déposée auprès

du registre de commerce le 10/7/2007, Mr Abd El Hamid Abd Esalem ont vendu toutes les actions qu'ils détenaient dans la société par Mme Amna El Fourati et la révision du statut.

2024R01007SRLB2

SOCIETE IMEN DE COMMERCE

Société unipersonnelle à responsabilité limitée (SUARL)

Adresse : Rue Nahj Al-Khairiya, Immeuble Al-Wafa, N°4, Sfax

Capital : 48 000 D

MF : 0418182P

Suivant contrat de vente des parts sociales, en date du 30/6/2004, à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés à Sfax, le 13/9/2004, registre n°16, page 81, Colonne 459, dont une copie a été déposée auprès du registre de commerce le 13/9/2021, Mme Fatima Kamoun a vendu toutes les actions qu'elle détenait dans la société par Mr Anis Kamoun et la révision de statut.

2024R01008SRLB2

Société Immobilière Boukhris Frères IBF

SARL au capital de 600.000 dinars

Route Gremda Imm. Phénicia 6ème étage Sfax

I.U : 418076N

Suivant PV de l'AGE daté le 27/02/2024 enregistré le 17/4/2024 à la recette d'enregistrement des contrats des sociétés à Sfax sous n°24802012 quittance n°M002234, et suivant contrat de cession des parts daté le 27/02/2024, enregistré le 17/4/2024 à la recette d'enregistrement des contrats des sociétés à Sfax sous n°24102011, quittance n°MO02233, la société MEDIMIX a vendu 1730 parts qu'elle détient dans la société IBF à Mr Mohamed Ben Makki Boukhris.

Un exemplaire du PV de l'AGE et de contrat de cession des parts a été déposé au centre national du registre des entreprises le 23/4/2024 sous le numéro 202454409.

2024X00523SRLB2

YAZAKI TUNISIA SARL

Société à Responsabilité Limitée Non-Résidente

Nouvelle Zone Industrielle Aguila II - Route de Tozeur - 2100 Gafsa

Identifiant Unique : 1098077P

Suivant Mandat Spécial du 14/2/2024 (enregistré à la Recette des Finances 7, Rue Farhat Hached, Gafsa le 16/4/2024 sous Qn°M023825. En°24703601)

Il a été décidé de déléguer au profit de Mrs. Safouane Hakiri, Nizar Zouari, Arwa Smirani, et Sabri Beldi le pouvoir de signature bancaire.

Il a été décidé de déléguer au profit de Mrs. Safouane Hakiri, Nizar Zouari, Sabri Beldi, Bilel Amaied le pouvoir de signature administrative.

Il a été décidé de déléguer au profit de Mr. Sabri Beldi, et Mme. Houda Gharsallah le pouvoir de signature administrative et la représentation de la société devant les autorités judiciaires en matière de Prud'homale

Dont un exemplaire a été déposé au registre national des entreprises sous l'identifiant unique n°1098077 P en date du 25/4/2024 sous dossier n°202455403.

2024401067SRLB2

SOCIETES COMMUNAUTAIRES

Société communautaire locale Markia Agricole et Tourisme

- Le montant du capital souscrit de la société 10.000 dinars dix mille dinars

- Adresse du siège social de l'entreprise : Ghardimaou werguich

- Thème de l'entreprise : secteur agricole

- Nom de l'agence de l'établissement bancaire : Agence de la Banque Agricole de Ghardimaou

- Numéro de registre national des établissements : C 1480782024 Numéro d'identification fiscale 1857219L

- Date de dépôt du contrat fondateur au Tribunal de Première Instance de Ghardimaou : 26/7/2023

- La date de dépôt au Registre National des Institutions est le 5/3/2024

- Suite à la tenue de l'assemblée générale constitutive de la Société communautaire locale Markia Agricole et Tourisme situé à la commune de maison de jeune ouerguich le 4 février 2024.

Conformément aux exigences de l'article 40 du 3ème chapitre, qui distingue le Contrôle des comptes, du décret n°15 de l'année 2022 relatif aux entreprises Communautaire.

- L'expert comptable, M. Ali Khalifi, a été nommé parmi les commissaires aux comptes inscrits au fichier de l'Autorité tunisienne des experts comptables comme commissaire aux comptes de la Société communautaire locale markia agricole et tourisme.

2024R00731SODB2

FONDS DE COMMERCE

Ventes de fonds de commerce

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé en date du 24 avril 2024 et enregistré à la recette des finances de Habib Thamar Tunis le 25 avril 2024 n°24201245, quittance n°M028208, publiée au journal El Chourouk le 27/4/2024 M Zayeni Abdelhamid domicilié à la résidence d'alia appartement 23 Mourouj 6 Ben Arous a vendu la totalité du fonds de commerce avec ses éléments corporels et incorporels exploité dans l'activité de tous commerce sis 46 bis rue Milaha Tunis à Mr Guinichi Amar domicilie à la résidence l'arésidence appartement 1 Lac 2 Tunis.

Les oppositions éventuelles seront recevables au local sis 52 rue milaha Passage Tunis dans un délai de vingt (20) jours au maximum à partir de la parution du présent avis au JORT.

2024T00393FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'une acte sous seing privé en date du 15 février 2024 enregistré

à la recette des finances de Bizerte le 12 Avril 2024 sous n°24201550 ; quittance numéro : M025919 la Société ELECTRO MBH société à responsabilité limitée représentée par ses gérants Monsieur Walid Ben Hammouda et Monsieur Tawfik Ben Hammouda ont vendu et cédé à Monsieur Béchir Yousfi, la totalité du fonds de commerce exploité aux locaux d'une superficie de 144 mètres carrés approximatif pour chacun et ce au rez-de-chaussée du local dit l'agriculteur Bizerte sise à rue Ali Bach Hamba et rue Hassan Ennouri Bizerte et avec tous ses éléments corporels et incorporels suivant les conditions du contrat cité ci dessus.

Les oppositions doivent être déposées chez l'acquéreur Monsieur Bechir Yousfi demeurant Villa le Bateau route panoramique la Corniche Bizerte et ce dans un délai de 20 jours à partir de la parution de cet avis au JORT.

Cette annonce a été publiée au journal le Quotidien en date du 18/4/2024.

2024T00395FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte S.S.P daté du 19/4/2024 enregistré à la recette des finances El Kabaria le 22/4/2024 sous le n°24201050 quittance n°M032412 Monsieur Nabil Rhouma a vendu à Mme Besma Ayari la totalité du fonds de commerce exploité pour tout genre de commerce sis au n°41 rue 10059 El Wardia 1009 Tunis.

Les oppositions se font chez l'acheteur à l'adresse du fonds dans un délai de 20 jours de la date de la publication de cette annonce au JORT.

Cette annonce est parue au journal Echourouk du 30/4/2024.

2024T00399FCCC2

Donation d'un demi fonds de commerce

Par acte notarié dressé par le notaire Ossema Bahri et Ferjani Arbia daté le 23/4/2024 enregistré à la recette des finances de rue de la Gare Tunis le 25/4/2024 Q n°M033932 rédigée au registre de brouillon sous le n°298 page 161 Mr Slim Ben Mohamed Mehriz Dit Taher Ben Hatiab Ferah son adresse rue Lac Nuchtelle Lac Tunis CIN n°00577148 donne à sa fille Mme Ramla Bahija Bent Slim Ferah Epouse Lamine Gribaa son dresse 4 Rue Mondes France Mutuelle Ville Tunis CIN n°00577148 le un demi du fonds de commerce de la Pharmacie sis Complex Médical Lac Cité Lac 2 La Marsa 1053 matricule n°244833N avec toutes ses compositions matérielles et morales pour le prix d'enregistrement de cent mille dinars pour l'enregistrement. Les oppositions seront effectuées à l'adresse du fonds de commerce. Cette annonce a été publiée au journal Le Temps le 30/4/2024.

2024T00400FCCC2

Donation nue - Propriété d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte de donation nue propriété d'un fonds de commerce enregistré à la recette des finances de Beb Souika Tunis en date du 22/3/2024 sous quittance n°M023652 Hechmi Mechichi a donné tout le fonds de commerce sis au 24 rue Sidi Ben Arous Tunis à son fils Mourad Mechichi, avec tous ses éléments corporels et incorporels. Les oppositions se rapportant à l'adresse de F.C seront acceptées dans un délai ne dépassant les 20 jours de la date de la publication du présent avis au J.O.R.T.

2024T00401FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par un acte de vente sous seing privé conclu le 19/4/2024 et enregistré à la recette des finances cité Ettadhamen le 23/4/2024 quittance n°MO42333 enregistrement n°24202406, la société moderne du commerce au nom de son représentant légal Mr Sami Haj Fredj, a vendu un fonds de commerce avec tous ses éléments incorporels, à Mr Marouan Saadellawi, qui a pour activité vente et achats tout genre de commerce, sis au 78 Avenue Ibn Khaldoun, Ettadhamen Ariana. Les oppositions doivent être adressées au local du dit fonds et au bureau de l'avocate Khemiri Mounira sis au 2 bis Rue Jrissa Ettadhamen Ariana et dans le délai de 20 jours après la publication de cette annonce au journal officiel de la République Tunisienne.

Cette annonce a été publiée aux journaux Echourouk et le Quotidien en date du 27 Avril 2024.

2024T00403FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date du 17/4/2024 et enregistré à la recette des finances Rue El Jazira 18/4/2024 quittance n°M029226, enregistrement n°24201139, Naziha Bouchoucha titulaire de la CIN 00483448 demeurant au 7 Rue Rioumir Montfleury, Tunis a vendu à Nouri Daboussi titulaire de la CIN 02551950 demeurant au 33 Rue Ibn Nadim El Ouardia, Tunis; la totalité du fonds de commerce situé à Rue Galilée n°2 Montfleury, Tunis exploité dans la préparation du fast-food.

Les oppositions doivent être adressées à l'acquéreur à son domicile sis au 33 Rue Ibn Nadim El Ouardia, Tunis dans un délai de 20 jours à partir de la date de la publication du présent avis au JORT.

Cette annonce a été publiée dans les journaux Achourouk et le Quotidien du 24/4/2024.

2024R00995FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu du contrat de vente établi par l'huissier notaire, Fathi Latrash et son collègue, en date du 23/3/2024, Mme Houyam bint Lotfi Ksiksi, CIN n°13459580, a vendu le fonds de commerce (Pressing Moderne) situé dans le bâtiment Al-Baraka, Médenine à l'acheteur Mohamed bin Said bin Mohamed Faghim, CIN n°05711152.

Toutes les objections se fait au bureau de l'huissier Notaire Fathi Latrash, à son siège social situé derrière Hôtel du Sahra, Médenine, dans les délais légaux a été publiée au journal Al Chourouk le 20 Avril 2024.

2024R00996FCCC2

Donation d'un fonds de commerce

En vertu du contrat de donation établi par l'huissier notaire des témoins à Médenine, Fathi Latrash et son collègue, en date du 13/3/2024 et enregistré à la recette des finances de Médenine le 15/3/2024, le numéro

M030164. Mme Warda bint Said bin Mohamed Faghim, CIN n°05735685, a transféré à Mohamed bin Said bin Mohamed Faghim, CIN n°05711152, l'intégralité du fonds de commerce nommé Café Said, situé à l'Avenue Tlemcen, cité Al-Asil, Médenine, Médenine Nord.

Toutes les objections se fait au bureau de l'huissier notaire Fathi Latrash, à son siège social situé derrière hôtel Sahara à Médenine, dans les délais légaux a été publiée au journal Al Chourouk le 27 Avril 2024.

2024R00997FCCC2

Renonciation à la propriété d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé daté le 19/3/2024 et enregistré le 21/03/2024 à la recette des finances d'HAMMAMET suivant Quittance n°M048583; Md Fawzia Gharbi a Renoncé en son nom et au nom de sa fille Sabrin Sammoud ses parts indivises du fonds de commerce sis à Rue des Nations Unies Hammamet, destiné à (Restaurant) avec tous ses éléments corporels et incorporels; à son fils Mr Wassim Sammoud. Les oppositions seront reçues au cours des vingt jours qui suivent la publication de cette annonce au JORT entre les mains de Wassim Sammoud sis à Kharrouba Mrezga Hammamet Nabeul. Cette Annonce a été publiée au deux journaux quotidiens : "la Presse et Essahafa" le 20/4/2024.

2024R01001FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date du 15/4/2024, rédigé par Maître Namouchi Noureddine avocat prés la cour de cassation et dont la signature des parties a été apposée et approuvée devant l'officier de l'état civil prés la municipalité de Maktar le 15/4/2024 enregistré à la recette des finances de Maktar le 15/4/2023 quittance n°M009264.

Monsieur Anis Ben Hédi Ben Othmen Elmouallah demeurant à cité Elons Maktar Siliana a vendu à Madame Warda bent Hédi ben Othmen Elmoualhi demeurante à cité Mongi Slim Makthar Siliana la totalité du fonds de commerce ayant pour objet la vente et location de fournitures de mariage au local commercial sis à la rue Farthat Hached cité Mongi Slim Maktar Siliana avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Les oppositions doivent parvenir au bureau de maître Namouchi Noureddine avocat près la cour de cassation sis 43 rue du Kef Siliana à partir de la publication de cette vente au JORT dans un délai de 20 jours.

Cette annonce a été publiée au journal "Echourouk" du jeudi 18/4/2024.

2024R01011FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant le contrat de vente en date du 18 Avril 2024 enregistré le 22 avril 2024 à la recette des finances Radés n°24201100 quittance n°M027366, Madame Maha Bent Mohamed Cherif ben Hmida a vendu à Madame Nedia Bent Stoufa Sgatni la totalité du fonds de commerce à usage de bureautique et matériels informatiques et scolaires sise à la boutique n°2 à l'immeuble Résidence La Brise n°104 Avenue Habib Bourguiba Radés. Toute objection est acceptable au nom de l'acheteur à son adresse 37 Avenue Habib Bourguiba Radés dans les délais de 20 jours à partir de la date de l'annonce au journal officiel de la République Tunisienne, cette annonce est publiée au journal «Achourouk» le 25 Avril 2024.

2024R01012FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé du 12/02/2024 enregistré le 20/02/2024 à la Recette des Finances d'EL KABARIA n° de quittance : M0014789 et n°d'enregistrement : 24200504. Mr Mohamed Ennaceur a vendu à Mr Kamel Elhadi le Fonds de Commerce exploité Boulangerie sis à cité 165 Rue 10078 El kabaria Tunis avec tous ses éléments corporels et incorporels. Les éventuelles oppositions doivent se faire entre les mains de l'acheteur à son adresse celle du F.C dans un local où est exploité le dit fonds de commerce et ce dans un délai n'excédant pas vingt (20) jours à partir de la publication au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Cet avis a été publié au journal «Achourouk» le 30/4/2024.

2024R01020FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte rédigé par Maître Ali Abbes, avocat auprès de la cour (c i n 06766742), enregistré à la recette des finances de Monastir le 23/4/2024 sous le numéro 24203303 quittance numéro M032932, la Société Yasmine télécommunication (SARL) matricule fiscal 1366853/B/B/M/000 RNE 1366853/B représentée par son gérant Sami Naouar c i n n°06772293 a vendu à la société Maison Pharma (SARL) RNE D1744123 représentée par son gérant Zied Soussi c i n n°06770003 tout le fonds de commerce (activité tout commerce) sis à rue 18 Janvier 1952 Monastir.

Les oppositions seront reçues à l'adresse de l'avocat rédacteur sis à l'avenue de la République immeuble baraka 2 Monastir et ce dans un délai de 20 jours à partir de la date de la publication au JORT.

Cette vente est publiée dans le journal Echourouk en date du 27/4/2024.

2024S00547FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu de l'acte sous seing privé signé en date du 25/4/2024 ; enregistré à la recette des finances de Hammem Sousse le 25/4/2024, n°54531 quittance n°24202685, M. Aymen ben Menaa vend à M. Adel Zarrouk tout le fonds de commerce destiné à la vente des portes et des fenêtres en bois et en aluminium ..... avec tous les éléments corporels et incorporels du local situé au rez-de-chaussée du bâtiment situé à rue sidi Fradj à Hammam Sousse publié au journal Echourouk le 3/5/2024 et toute opposition doit être faite entre les mains de M. Aymen ben Menaa ; son adresse rue Tarek Ibn Ziyed Jemmel - Monastir dans un délai de 20 jours à partir de la date de la parution de cette annonce au JORT.

2024S00553FCCC2

Renonciation d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte enregistré à la recette des finances de Houmt Souk

Djerba le 17/4/2024, enregistré à la recette des finances sous le n°24202710 Quittance n°M048302, Dali Wiem renoncé au profit de la société BI Ben Marzouk sous le nom ** société boulangerie BI BEN MARZOUK**, Sarl, code TVA sous le n°1855057 CNM000, la totalité du fonds de commerce exploité comme boulangerie pâtisserie sis sidi Zayed Houmt Souk 4180 Djerba.

Les oppositions doivent être présentées à l'adresse du fonds de commerce dans un délai de vingt jours à partir de la publication de cet avis au JORT.

Le présent avis a été publié aux journaux «le Temps» et «Essabah» en date du 19/4/2024.

2024X00516FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date du 22/4/2024 et enregistré à la recette des finances Gremda Sfax le 22/4/2024 reçu n°24201604 enregistrement n°M045124 ; monsieur Chafii Zriba demeurant à route Habana Km 7 Zankit Ejaraia Sfax a cédé à monsieur Haitham Zriba demeurant à route Habana Km 7 Zankit Ejaraia Sfax la totalité du fonds de commerce exploité au local sis à route Gremda km2 immeuble Elhabib n°5 Sfax comme Pressing avec tous ses destinés éléments matériaux et moraux et le nom commercial Eco Rinçe Baya ; les oppositions doivent être adressées dans un délai de 20 jours à partir de la publication au JORT au local où se trouve le fonds de commerce vendu route Gremda km2 immeuble Elhabib n°5 Sfax. Une annonce de cette vente a été publiée au quotidien Essabah le 26/4/2024.

2024X00522FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par un acte sous seing privé en date du 18 Août 2023, enregistré à la recette des finances de l'Ariana le 12 février 2024, enregistrement numéro 24201408, quittance n°MO20049, la Société I.D CONCEPT, société à responsabilité limitée, ayant son siège social au local n°2 Impasse n°4, rue El Menzah 2036 Ariana, Identifiant unique n°1188047J, a cédé à la Société OFFICE CONCEPT, Société à responsabilité limitée, ayant son siège social à Ariana Center Bureau B 408 Ariana Villa 2080 Tunisie, Identifiant Unique 1372812E, la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments, exploité au local sis au 74 rue Fattouma Bourguiba Soukra, Ariana, destiné à la vente et fabrication des meubles enrôlé au R.N.E sous le numéro 1188047J.

Les oppositions sont acceptées entre les mains de la venderesse dans son siège précité dans un délai maximum de 20 jours à partir de la publication de la présente annonce au JORT. Cette annonce a été publiée le 17 avril 2024 au Journal Essahafa.

2024401019FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé fait à Tunis le 24-01-2024 enregistré à la Recette des Finances cité Ethadamen le 01-02-2024 (sous le numéro 24200627, selon quittance numéro M012072), madame Mabrouka Ben Salem ben Mohamed Mrabtini, C.I.N n°06573014 a vendu à monsieur Jasim ben Hamadi ben Belkasem Haboubi C.I.N n°07490675, la totalité du fonds de commerce du local aménagé pour vente des sandwichs avec tous ses éléments corporels et incorporels, sis à 200 cité Nasser Mnihla Ariana.

Toutes les oppositions seront mises dans un délai de 20 jours après la publication de cet avis au JORT, chez Monia ben Ahmed ben Mohamed Ferchichi sis Jabess Borj Sabala ben Amar sidi Thabet Ariana, c.i.n 07365862.

Le présent avis a été publié au journal la Presse du 24-4-2024.

2024401024FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'acte de vente signé le 13 Avril 2024 et enregistré à la recette des finances El Mourouj le 16 Avril 2024, sous le n°24201917 quittance n°37008MO Mr Moez Ja Wahdou, titulaire de la C.I.N n°05051494 émise le 19/01/2017 demeurant au 02 rue Salahedine Bouchoucha Ezzahra Ben Arous, a vendu à Mme Awatef Ja wahdou titulaire de la C.I.N n°00297506 émise le 19/3/2008 demeurant au 02 rue Salahedine Bouchoucha Ezzahra Ben Arous, la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels sis à l'avenue des Martyrs rue Sakyet sidi Youssef n°2 El Mourouj 1 gouvernorat de Ben Arous exploité dans la vente et achat d'équipement informatique, ligne de téléphone et la représentation des opérateurs de télécommunication.

Les oppositions sur le prix de vente devront intervenir dans les vingt jours suivant cette publication au JORT auprès de l'acheteuse Mme Awatef Ja Wahdou titulaire de la C.I.N n°00297506 sis au 02 rue Salahedine Bouchoucha Ezzahra Ben Arous.

Cette annonce a été publiée au journal le Quotidien le 28/4/2024.

2024401030FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant contrat, enregistré à la recette des finances de Halk El Oued le 17/4/2024 quittance n°52786 enregistrement n°24203065. La STE KOOL "Pizza kool" M.F. 1520586R représentée par son gérant Mr. Ahmed Ben Mokhtar Ben Kharcha Al Aguerbi Titulaire de la C.I.N n°08723389, a vendu à Mr. Hamza ben Mohamed Boujdada C.I.N n°08735188 tout le F.C. avec tous ses éléments corporels et incorporels destiné pour tout commerce sis à la rue Khaled Ibn Al Walid n°68 El Aouina.

Toutes les oppositions doivent être présentées entre les mains de l'acheteur à l'adresse de l'avocat Maître Abdelmajid Yahyaoui à son bureau sis au 42 Av. Hédi Chaker Imm. Ben Salah Apt B8 Tunis dans un délai de 20 jours à partir de la publication de la présente annonce au JORT.

Cet article a été déposé au journal le Quotidien du 27 avril 2024.

2024401031FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date du 15/4/2024 enregistré à la recette des finances de Bizerte le 16/4/2024 sous le numéro 24201591 quittance n°M027014, Mr Tarek Naji CIN n°08358945 a vendu à Mr Hssine Ghanmi CIN n°08928239 le Fonds de commerce constitué d'un local

exploité dans le commerce des vêtements sis à souk Chikh Driss Bizerte.

Les oppositions seront admises entre les mains de l'acheteur dans un délai de 20 jours à partir de la datte de publication au JORT.

Cette publication a été publiée au journal Achourouk le 25/4/2024.

2024401062FCCC2

Location gérance libre

Location d'un fonds de Commerce

«Gérance Libre»

Suivant contrat de location d'un fonds de commerce en date du 02/02/2024, enregistré à la recette des finances d'Hammam Sousse le 21/02/2024 sous n°24301247 Quittance n°M023551, Mr Hassen Ben Ameur Dhmaied, CIN n°02871248 a loué à Mr Khalil Ben Mohamed Said, titulaire de la CIN n° 08447778, la totalité du Fonds de Commerce du local destiné café, dénommé «ELMEDINA» sis aux maisons des jardins Port El Kantaoui - Hammam Sousse, avec leurs éléments corporels et incorporels.

Pour une durée de 1 an du 01/4/2024 au 31/3/2025 renouvelable. Les oppositions se font entre les mains du locataire au local concerné, dans un délai de 20 jours de la parution de cette annonce au JORT.

Cet avis a été publié aux journaux «Chourouk» et «Le Quotidien» du 20/4/2024.

2024S00550FCCC3

Location gérance

Annonce au titre de contrat de location gérance le 5/3/2024 entre Mr Mouldi Ben Mohamed Arbi titulaire de la carte d'identité nationale n°02934538 au nom de son fils Aboubaker Arbi conformément à une procuration qui a été présentée à cet effet daté le 01/4/2016 et Mr Hamdi Ben Hamda Ben Salah Nagri titulaire de la carte d'identité nationale n°09374503 en sa qualité de représentant légal de la société Dar El JOUD ET JOURY SUARL en cours de constitution inscrite à la recette des finances de la rue Victor Hugo le 27/3/2024 sous le numéro 2493.

Ce contrat concerne le local destiné à la vente des tissus sis Rue Ben Said Hasen Khzema Ouest, Sousse et ce pour une période d'une année non renouvelable commençant à compter de 5/3/2024. Cette annonce est publiée dans le quotidien Al Shorouk du 19/4/2024.

2024S00551FCCC3

ASSOCIATIONS, PARTIS, SYNDICATS ET SYNDICS

Constitutions

Constitution d'un groupement de développement

Dans le secteur agricole et pèche

Suivant PV de l'assemblée générale ordinaire du 01/12/2023 il a été constitué un groupement de développement dans le secteur agricole et pèche.

Dénomination : Groupement de développement dans le secteur agricole raouabi

Siège : Bir Lahmar Raouabi Tataouine

Président : Motadi Mbareki

Trésorier : Salem Raouabi.

2024R01009APSF1

Constitution d'une association sportive

Nom : Association espoir des arts martiaux à Sahline.

Local : Route Jammel, rue 15 Octobre - Sahline.

Président : Iheb Saidi.

Objectifs : Formation et encadrement des jeunes et les encourager à développer leurs capacités physiques et techniques et les promouvoir aux plus haut niveaux sportifs et moraux.

Activités : Yoseikan budo et Arts martiaux.

2024S00512APSF1

Constitution d'une association

Dénomination : Club de Pétanque à Jemmel

Objet : Sportif

But : Encadrer des jeunes et développer leurs capacités physiques et techniques dans le sport de la pétanque

Siège : Complexe Sportif de Jemmel

Correspondance : N°2069 du 26/4/2024

Carte n° : 02

Président : Mili Fraj

Vice-président : Abroug Wajdi

Secrétaire Général : Zaouali Kamel

Trésorier : Kazziz Moez

Membre : Belhaj Salah Nabil.

2024S00549APSF1

Constitution d'une association

Nom de l'association : L'Aigle sportif

Adresse : 13 Avenue Taieb M'hiri 6100 Siliana.

Les objectifs :

- L'objectif de l'association la formation et l'encadrement des jeunes, les encourager, développer leurs capacités physiques et techniques, les élever au plus haut niveau sportif et moral, et s'engage à participer à diverses compétitions sportives sous la supervision des universités sportives auxquelles ils sont associés.

Les membres :

- Président : Allela Boubakri

- Trésorier : Noureddine Taallah

- Vice-Présidente : Imtinen Zakraoui

- Secrétaire générale : Rabiaa Manai.

2024401007APSF1

Constitution d'un bureau syndical des copropriétaires

De la Résidence GREEN

Siège : Rue de Syrie - 2045 Ain Zaghouan Nord

Suivant PV de l'Assemblée Générale Elective des copropriétaires tenue en date du 13 janvier 2024 et enregistré à la recette des finances de Carthage en date du 13 février 2024 sous le numéro 24800447 quittance n°MO20755, a été constitué le

premier bureau du syndicat des propriétaires de la résidence «GREEN RESIDENCE» composé comme suit :

Présidente : Mme Fidé Chabane

Vice-président : Mr Abdeljelil Trabelsi

Trésorier : Mr Skander Chebli

Membre : Helmi Haouari.

2024401023APSF1

ACTES JUDICIAIRES

Ventes aux enchères publiques

Vente d'un fonds de commerce

Bureau de Monsieur Mounir Ahmadi

Huissier de justice

22, Rue Bab Benat, Tunis

Téléphone : 71.576.861

Identifiant unique : 796851 J

Créancier poursuivant : Madame Saïda Samer Ben Moussa, dont le bureau est situé au 32, rue Liberté, rez-de-chaussée, appartement n°20, Lafayette, Tunis, pour le compte de son mandant, Mokhtar Ben Belgacem Ben Habib Touaï, résidant au 44, impasse Ghorra, Ben Arous.

Débiteurs poursuivies : 1- Abderrahmane Ben Ismaïl et 2- M'barek Ben Ismail, propriétaires de la boulangerie et des confiseries situées dans l'impasse Ali Ben Ghadhahem, Nouvelle Médina, Ben Arous.

Titre exécutoire : Jugement civil rendu par le Tribunal de Première Instance de Ben Arous dans l'affaire n°45383 en date du 31 mai 2023.

Fonds de commerce offert à la vente : Fonds de commerce comprenant une boulangerie et la vente de confiseries, composé de : Les éléments matériels et immatériels (adresse du magasin, raison sociale, clientèle et réputation commerciale).

Prix de départ : 35221 500 DT.

Frais : L'acheteur supportera tous les frais légaux qui lui seront attribués.

Date et lieu de la vente : Mercredi 5 juin 2024, à midi, dans l'impasse Ali Ben Ghadhahem, Nouvelle Médina, Ben Arous, par enchères publiques. Avec la condition de verser un acompte de dix pour cent du prix de départ.

2024R00994VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude Maître Ghalloussi Mohamed

Avocat à la Cour de Cassation

Tél : 72.255.163

Fax : 72.256.032

Mat Fiscal : 249202 HAP

Poursuivant : Mondher Ben Chedli Ben Mohamed Zemni, domicilié à rue Basra à Maamoura.

Parties poursuivies : Héritiers Sadok Ben Chedli Ben Mohamed Zemni qui sont sa femme Faouzia Bent Abdelkader Ben Ali Ben Sliman et ses enfants Amani, Mohamed et Salima.

- Fatma Ben Chedli Ben Mohamed Zemni.

- Héritiers Jalila Bent Chedli Ben Mohamed Zemni qui sont son mari Mohamed Ben Mekki Ben AbdelKader Makhlouf et ses enfants Hatem, Lamia, Naoufel, Sonia et Wided, domiciliés Rue Imem Sahnoun Maamoura.

Avocat poursuivant : Maître Ghalloussi Mohamed, avocat à la Cour de Cassation, rue Aboubaker Razi Cité Ibn Khaldoun à Grombalia.

Immeuble mis en vente : Terrain nu propre à la construction d'une superficie de 431 m² non immatriculé situé à Maamoura, intégré dans le plan d'aménagement de la ville de Maamoura selon l'expertise de monsieur Sadok Daoud autorisée par le tribunal de première instance de Nabeul en date du 12 Décembre 2023.

Mise à prix : 150.850 dinars (cent cinquante mille huit cent cinquante dinars).

Date et lieu de la vente : Lundi 27 mai 2024 à 8 Heures et 30 Minutes du matin à la chambre des criées au tribunal de première instance de Nabeul.

Visite de lieux : La visite peut se faire tous les jours.

Observation : Pour participer à la vente il faut consigner le tiers de la mise à prix.

2024R01025VEPA1

Vente aux enchères publiques

Maître Brahmi Noureddine Ben Ahmed

Avocat

Av. Habib Bourguiba Ksar Helel Monastir

Tél : 56736060

Il sera procédé le mercredi 5/6/2024 à 9 heures au tribunal de 1ère instance de Monastir à la vente de l'immeuble ci-dessous;

Poursuivant : Ben Bel Guasem Elhechmi demeurant à Chebba Mahdia.

Poursuivi : Sidhom Mohamed Salah Ben Hsine demeurant à la rue Hedi Chaker ; Moknine, Monastir

Immeuble à vendre : la totalité des parts indivises soit 300 m² (il s'agit des 300/5184 d'une superficie totale) revenant à la partie saisie dans l'immeuble agricole; sis à Kedirin ; Moknin Monastir, contient 10 oliviers ; délimité du coté sud par Om Essaad nasr et du coté l'Est l'immeuble de Mongi ben Ammar et Nejia Guardabbou d'un autre coté et ouest terrain de hadj Ajmi ben Ammar.

Prix d'ouverture : Vingt sept mille dinars (27 000.000 d) sans les frais.

Observation : - pour la communication de cahier de charge contacter le greffe de tribunal de première instance de Monastir n°4596 ou l'avocat poursuivant.

- La visite de l'immeuble se fait chaque jour.

- La participation aux enchères n'est possible que par l'intermédiaire d'un avocat après consignation du 1/3 du montant de la mise à prix ci dessus indiquée ou sur présentation d'un chèque certifié.

2024S00548VEPA1

Vente immobilière

Etude Maître Imed Mseddi

Avocat à la cour de cassation

Partie poursuivante :

Banque Tuniso-Saoudienne (ex Stusid Bank), société anonyme, RC n°B16641997, représentée par son

représentant légal dont le siège social est situé 32 Rue Hédi Karray Tunis Représentée par Maître Imed Mseddi avocat à la cour de cassation, 12 rue Salem Harzallah 3000 Sfax MF : 501961F/A/P/0000.

Partie saisie :

Mustapha ben Mohamed Habib ben Mohamed Drira, titulaire de la CIN n°08784461 résident aux jardins de Carthage, résidence Arche, appartement S11 et aussi à société URBAT n°156 rue de l'union du Magreb Arabe n°8 Soukra centre rez-de-chaussée et 1er étage et 2ème étage 2036 la Soukra.

Propriété à vendre :

La totalité de la propriété objet du titre foncier n°79371 Sidi Bouzid dénommé «Yassmine » (composée de 109.621 parts) d'une superficie de 109.621 m² sis à Khobna, Mezzouna, gouvernorat de Sidi Bouzid qui représente un terrain agricole.

Mise à prix : fixée à quarante six mille et quarante dinars et 820 millimes (46.040,820D) après réduction du prix de 40% en plus des frais et honoraires qui seront fixés par le tribunal.

L'enchère ne peut être effectuée que par avocat après consignation du tiers du montant de la mise à prix au moins à la caisse des dépôts et consignations ou sur présentation d'un chèque certifié ou d'une caution bancaire irrévocable.

Lieu et date de la vente :

La vente aura lieu à l'audience des ventes immobilières au tribunal de première instance de Sidi Bouzid sis au palais de justice Sidi Bouzid le lundi trois juin deux mille vingt quatre 3/6/2024 à partir de neuf heures du matin.

Constat et visite de l'immeuble :

Le constat et la visite de la propriété à vendre peut s'effectuer quotidiennement, pour de plus amples renseignements il y a lieu de contacter l'avocat de la partie poursuivante aux horaires administratifs et de prendre connaissance du cahier des charges déposé au greffe du tribunal de première instance de Sidi Bouzid.

2024X00524VEPA1

Vente aux enchères publiques

Cabinet Maître Sami Mallek

Avocat à la cour de cassation à Sfax

Rue Aboul Kacem Chebbi Imm Elyssa centre bloc A, 1er étage, bureau 103 Sfax

MF : 000/P A 629904 Y

Tel/Fax : 74 210 580

Poursuivant :

Société de conditionnement d'huile d'olive "CHO" en la personne de son représentant légal, société à responsabilité limitée inscrite au registre de commerce sous le numéro B196471996, dont le siège est situé à la Route de Mahdia km 10 Sfax, adresse de correspondance et siège élu au bureau de son avocat Maître Sami Malek sis à rue Aboul Kacem Chebbi, Imm Elyssa Center, bloc A, 1er étage, bureau n°103 Sfax.

Partie saisie :

Mohamed Ben Amor Baazaoui, profession vente de fruits secs en gros, Résidant à Chrarda Kairouan.

Avocat poursuivant : Maître Sami Mallek Avocat à la cour de cassation sis à Rue Aboul Kacem Chebbi Imm Elyssa centre bloc A, 1er étage bureau n°103 Sfax.

Les immeubles saisis :

1/ Tout le bien immobilier faisant l'objet du titre foncier n°65792 Kairouan dénommé "Baazaoui" d'une superficie de (976 874 mètres carrés) et se composant des deux parcelles n°715 et 725 du plan de référence 4463 Kairouan situées à la région Elktitir, délégation de Bouhajla, gouvernorat de Kairouan, représentée par une terre agricole plantée d'oliviers productifs.

- Pour la parcelle n°715 d'une superficie de 0,7674 hectare plantée d'oliviers productifs, elle est délimitée au nord par la parcelle 381, au sud par un chemin agricole, à l'est par la parcelle 725 et l'ouest par la parcelle n°717.

- Pour la parcelle n°725 d'une superficie de 96,92 hectares plantée d'oliviers dont 33 hectares de conversion et de plantation récente et le reste d'oliviers de grande taille et toutes les cultures d'oliviers sont productives. Elle est délimitée au nord par la propriété d'autrui, au sud par les parcelles 472 et 500, à l'est par les parcelles 727et 528 et à l'ouest par la parcelle n°726.

2/ Tout le bien immobilier faisant l'objet du titre foncier n°13283 Kairouan dénommé "Naiiba" d'une superficie de 23 510 mètres carrés représentée par une terre agricole plantée d'oliviers productifs et se composant de la parcelle n°801, délimitée au nord, au sud et à l'est par le parcelle n°725 et l'ouest par la parcelle n°800, située à la région Elktitir, délégation de Bouhajla gouvernorat de Kairouan.

3/ Tout le bien immobilier faisant l'objet du titre foncier n°51116 Kairouan dénommé "Ameri"d'une superficie de 12370 mètres carrés, représenté par une terre agricole plantée d'oliviers productifs et se composant de la parcelle n°370, délimitée au nord par un chemin agricole et la parcelle n°369, au sud par la parcelle n°725 , à l'est par la parcelle n°735 et à l'ouest par la parcelle n°369 située région El ktitir, délégation de Bouhajla gouvernorat kairouan.

4/ La part indivise du débiteur sur le bien commun (114129.296/ 119140 parts) du bien immobilier faisant l'objet du titre foncier n°4463 dénommé "Allabaya"d'une superficie de 119140 mètres carrés se composant de trois parcelles n°89, 505 et 561 représentées par une terre agricole située à la région Elktitir, délégation de Bouhajla gouvernorat de Kairouan.

- Parcelle n°89 d'une superficie de 1,3560 hectares, il s'agit d'une terre blanche, délimitée au nord par les parcelles n°98 et 156, au sud par la parcelle n°90, à l'est par la parcelle n°156 et à l'ouest par la route principale en direction de Sfax.

- Parcelle n°505 d'une superficie de 5.3830 hectares, il s'agit d'une terre blanche, délimité au nord par un chemin agricole, au sud par une propriété privée, à l'est par les parcelles n°406, 509, 518 et 519 ... etc et à l'ouest par la parcelle n°502.

- Parcelle n°561 d'une superficie de 5.1750 hectares, il s'agit d'une terre blanche délimite au nord par la route de Sfax, au sud par un chemin agricole, à l'est par la parcelle n°564 et à l'ouest par une propriété privée.

5/ La part indivise du débiteur sur le bien commun (235369/185059.725 parts) du bien immobilier faisant

l'objet du titre foncier n°4464 dénommé "Allabaya" se composant de trois parcelles n°279, 281 et 726 représentées par une terre agricole située à la région Elktitir, délégation de Bouhajla gouvernorat de Kairouan.

- Parcelle n°279 d'une superficie 4,3550 hectares, il s'agit d'une terre blanche, délimité au nord par la parcelle n°278, au sud les parcelles 280 et 289 à l'est chemin agricole et à l'ouest la parcelle n°431.

- Parcelle n°281 d'une superficie 0,2819 hectares, il s'agit d'une terre blanche, délimitée au nord par un chemin agricole et au sud par la parcelle n°769 à l'est par la parcelle n°769 et à l'ouest par un chemin agricole.

- Parcelle n°726 d'une superficie 18,90 hectares, il s'agit d'une terre plantée d'olivier et d'amande productifs délimitée au nord, sud et à l'est par la parcelle n°725 et l'ouest par un chemin agricole.

Mise à prix : est fixée à dix million et cent quarante mille et quatre cent quarante dinars (10.140.444,000 D) outres les frais et chargé fixée par le tribunal qui seront fixés le jour de l'adjudication.

Date et lieu de l'adjudication : lundi 3 Juin 2024 à 9h du matin à la cour des ventes immobilières du tribunal de première instance de Kairouan.

Conditions de visite des biens et cahier des charges : Pour d'amples renseignements, s'adresser aux heures de bureaux aux lieux de l'immeuble, soit au greffe du tribunal de Kairouan où une copie du cahier des charges qui s'y trouve déposée, soit à l'étude de l'avocat poursuivant.

Remarque : Toute personne désirant participer à cette enchère doit consigner le tiers de la mise à prix avant l'adjudication et par l'intermédiaire d'un avocat.

Les étrangers doivent être munis d'une autorisation préalable pour leur permettre de participer à l'adjudication.

2024X00525VEPA1

Vente aux enchères publiques à la suite d'une saisie immobilière

Maître Houcine Mabrouk

Avocat à la cour de cassation

Ayant son étude Rue Habib Thameur Immeuble l'Océan Bleu troisième étage Sfax

Le poursuivant : Le Receveur des Finances à Agareb en sa qualité de Comptable Public, chargé du recouvrement des deniers de l'Etat, son adresse aux Services de la Recette des Finances d'Agareb sis à la Délégation d'Agareb, Gouvernorat de Sfax.

Les parties saisies : Société Teletec Industrielle au nom de son représentant légal, société à Responsabilité Limitée inscrite au Registre National des Entreprises sous le numéro 1141797/Q à son siège social sis à la Route de l'Aéroport km 15 Essghar - 3075 Agareb.

L'avocat poursuivant : Maître Houcine Mabrouk, Avocat à la cour de cassation, titulaire de matricule fiscal n°799249J/A/P/000 ayant son étude Rue Habib Thameur, Immeuble l'Océan Bleu troisième étage Sfax 3000.

Immeuble à vendre : L'immeuble objet des enchères se trouve Route d'Agareb km 15 Secteur d'Essghar Délégation d'Agareb Gouvernorat de Sfax au bord de la Route Goudronnée reliant Sfax à Agareb à côté de l'Usine de Conditionnement des Huiles.

Il s'agit d'une parcelle de terrain mesurant du Sud au Nord du côté Est 99,20 m et du côté Ouest 106,43 m et de l'Est à l'Ouest du côté Sud 40,89 mètres et du côté Nord 40,42 m sa superficie totale est de 4200 m².

C'est la parcelle de terrain n°164 sise au secteur de la lettre B Essghar sur laquelle a été édifiée à son côté Sud une construction couverte par une charpente métallique. Sa superficie couverte est de 892 m² susceptible d'être exploitée comme usine ou magasin.

Le sol de la partie médiane de l'immeuble est cimenté elle a une allée qui mène vers un mur Nord contigu au mur Est.

L'ensemble de l'immeuble est clôturé par un mur construit en briques ayant une longueur de 315 mètres linéaires comportant une porte donnant accès au Nord.

L'ensemble de l'immeuble est équipé par le courant électrique et l'eau potable.

L'immeuble est limité au Sud par la parcelle topographique n°50 zone lettre B Esseghar à l'Est par la parcelle topographique n°168 Zone lettre B Esseghar au Nord par une Route goudronnée reliant Sfax à Agareb et à l'Ouest les deux parcelles topographiques n°165 et 166 zone lettre B Esseghar chacune d'un côté.

Mise à prix : Un Million quatre vingt et onze mille six cent cinquante dinars (1.091.650, 000d) détaillée comme suit :

- En ce qui concerne le terrain ayant une superficie de 4200 m² sa valeur a été estimée à 420.000,000 d d'après le rapport des experts Mohamed Ben Saida, Mohamed Akrout et Adel El Euche daté du 30/5/2023.

- En ce qui concerne la construction couverte qui a une superficie de 892m², sa valeur a été estimée à 624.000,000 d d'après le même rapport d'expertise établi par les mêmes experts.

- Pour le mur de la clôture ayant une superficie de 315 m² sa valeur a été estimée à 47.250,000 d d'après le même rapport d'expertise établi par les mêmes experts.

Date et lieu de la vente : A la salle des ventes immobilières du Tribunal de Première Instance de Sfax 2 sis à Rue Ahmed Aloulou à côté du Complexe Culturel Mohamed Jamoussi Sfax et ce le Matin du Mercredi cinq juin deux mille vingt quatre (5/6/2024) à neuf heures du matin et heures suivantes.

Visite de l'immeuble : La visite de l'immeuble est possible tous les jours de neuf heures à dix sept heures.

Pour d'amples renseignements contacter le greffe du Tribunal de Première Instance de Sfax 2 où est déposé le cahier des charges ou le bureau de Maître Houcine Mabrouk avocat à la cour de cassation ayant son étude Rue Habib Thameur Immeuble l'Océan Bleu troisième étage 3000 Sfax.

Nul ne peut participer aux enchères qu'après avoir consigné le tiers de la mise à prix.

2024X00527VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude Maître Nasri Ayda

Avocate à Sfax

Route de Mharza km 4 quartier Al-Habib Sfax

Il sera adjugé le lundi 10/6/2024 à 9 heures devant l'audience des saisies

immobilières du tribunal de première instance de Sfax Rue Abou El Kacim Chebbi Sfax, une résidence avec une entrée est sur rue, sis à la route de Lafrane km 2 Sfax, avec une surface intérieure couverte de 85 mètres carrés, suivi d'une bande de terrain en sous-sol de 36 mètres carrés son étage est garni de carreaux vitrés, ses murs sont calcinés et peints à la graisse et présentent des traces d'humidité. Son plafond est en béton armé de 3,40 mètres d'hauteur. La résidence comprend un couloir, milieu, une pièce avec deux fenêtres frontales, une pièce avec une fenêtre orientale et deux pièces avec chacune une fenêtre au sous-sol, une cuisine aux murs recouverts de porcelaine à une hauteur de 1,80 mètres, avec une armoire murale et un emplacement pour armoires inférieures «sans portes» avec une fenêtre orientale et une salle de douche, ses murs sont recouverts de porcelaine à une hauteur de 2,20 mètres et elle a une fenêtre. La propriété est équipée de l'électricité et de l'eau et ses fenêtres sont en bois et il manque d'entretien.

Le créancier saisissant : Mohamed Ben Massoud Zagrouba, CIN n°01265696 en tant que copropriétaire, Route de Lafrane km 2 rue 413 n°66 Sfax

Les débiteurs saisis : 1) Fathia Bent Massoud Zagrouba, CIN n°01033337 en tant que copropriétaire, El Hajib rue khcharim km 9 Sfax

2) Zahra Bent Massoud Zagrouba, CIN n°01242029 en tant que copropriétaire, Route de l'aéroport km 5,5 centre qirat rue Masmoudi Sfax 3) Qais Ben Massoud Zagrouba, CIN n°05319898 en tant que copropriétaire, Route de Lafrane km 2 rue 413 n°66 Sfax

Mise à prix : cinquante -cinq mille cinq cents dinars (55.500,000 dinars).

L'avocat poursuivant : Maître Nasri Ayda, Route de Mharza km 4 quartier Al-Habib Sfax, MF 000/P/1178453P CIN n°08767855

La propriété proposée à la vente aux enchères publiques peut être identifiée en se rendant sur place pendant la journée et sans certaines conditions.

Pour plus de renseignements s'adresser au greffe du Tribunal de 1ère instance de Sfax où est déposé le cahier des charges, ou au cabinet de l'avocat poursuivant Maître Nasri Ayda.

2024X00528VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude Maître Ben Abdallah Rim

Rue Kairouan immeuble les 4 saisons escalier D 1er étage Sfax

M.F : 000 PA808008W

Poursuivant : Union Bancaire pour le commerce et l'industrie, Société Anonyme, siège social 139 avenue de la liberté Tunis et à Sfax rue Abou Kacem Chebbi, inscrite au R.C sous le n°B19321997, en tant que créancier hypothécaire par rapport au 1er jugement exécutoire et un créancier ordinaire par rapport à la dette faisant l'objet du deuxième jugement exécutoire.

Partie saisie : Moez Ben Mohamed Ayedi, titulaire de la CIN n°08408270, forgeron, demeurant à la route de l'aéroport, à 1,5 km station d'Al-Baklouti, Sfax, ou à 15 rue de la Mauritanie chez Mohamed Ayadi, Sfax - en tant que débiteur hypothécaire par rapport au 1er jugement exécutoire et un débiteur ordinaire par rapport à la dette faisant l'objet du deuxième jugement exécutoire.

Avocat poursuivant : Maître Ben Abdallah Rim, rue Kairouan immeuble les 4 saisons escalier D 1er étage Sfax.

Immeuble objet de la poursuite :

La totalité de l'appartement sis au 2ème étage d'un immeuble situé au 1er rang à l'entrée du quartier Al-Mourouj sur la route de Menzel Chaker, km 0,5 Sfax, à proximité du siège de Sfax Radio, à droite en direction du centre ville, objet du titre foncier n°102449, Sfax, nommé «Al-Najah» ainsi que 10000/1004 parties communes et indivises y afférentes relevant du titre foncier 102444 Sfax et 10000/118 relevant du titre n°102377 Sfax la superficie de l'appartement

L'appartement, qui ouvre sur le coté sud, est d'une superficie de est 65 m². Son plafond est en béton armé et les coins du plafond des chambres sont partiellement plâtrés. Ses murs sont entièrement plâtrés et peints et son sol est recouvert de carrelage artisanal (mosaïque). Il comprend un couloir qui mène à un petit hall, un salon ouvrant sur le coté ouest muni d'un balcon donnant sur l'Est, une cuisine s'ouvrant sur l'Est dont les murs sont recouverts de porcelaine italienne jusqu'au plafond et une salle de douche recouverte de porcelaine jusqu'au plafond, une chambre intérieure pour les enfants qui s'ouvre sur le coté sud avec placard mural et une deuxième chambre intérieure parentale qui s'ouvre sur le coté ouest.

L'état général de l'appartement est moyen en terme de construction et d'équipement. La boiserie est relativement ancienne et de qualité normale. Il est équipé d'électricité et d'eau potable.

Il est limité du sud par les escaliers de l'immeuble et un appartement appartenant à autrui, de l'Est par une route secondaire, suivie par la route de Menzel Chaker, du nord et de l'ouest par un espace séparant les bâtiments.

La mise à prix : 60.000.000D frais en sus

Date et lieu de la vente : L'adjudication aura lieu mercredi le 5/6/2024 à 9 h et les heures qui suivent dans la chambre des criées du tribunal de première instance de Sfax2 sis au 4 rue Ahmed Aloulou Sfax.

La visite du local : peut s'effectuer chaque jour dans les heures de travail.

2024X00529VEPA1

Vente aux enchères publiques

Suite à une saisie immobilière

Etude de Maître Melliti Emna

Avocate à la cour de cassation

Partie poursuivante : Issam Ben Mohamed Ayari, C.I.N n°07146955, Habiba Bent Mohamed Ajili C.I.N n° 00554747, NATALIARUSSLEF MIKHAILO VITCH FIKHOBINE veuve Hichem Ayari Passeport n° KM0045213, pour son propre compte et en tant que tuteur de sa fille Yassmine Bent Hichem Ayari. Demeurant au n°25 rue Sadok Zemli, Cité Essahafa, Cité El Ghazala Ariana.

L'Avocat poursuivant : Maître Melliti Emna -Avocate à la cour de cassation, MF 81033HAP000, 18 rue Ressas El Menzah 1 tél/ 71 230 203.

Partie poursuivie : Samia Ben Mahmoud Shabou C.I.N n°05130295. Oumaima, Mohamed Amine et Saifeddine enfants de Mohamed Ben Hssine Ayari, demeurant au n°108 cité Les Jardins La nouvelle Médina Ben Arous.

Immeuble saisi et mis en vente : la totalité de la propriété dénommée «Mohamed» objet du titre foncier n°15080 Ben Arous, sise à Fondouk Echoucha rue les Pins La nouvelle Medina Ben Arous, d'une superficie de 211m², soit 211 parts, la quelle est composée d'une villa comportant un patio, un garage, un rez-de-chaussée composé d'un hall, un séjour, une chambre, une salle à manger, une cuisine, et une salle de bain sur une superficie approximative de 134m², des escaliers menant au 1er étage, lequel est composé d'un salon, une chambre, une salle de bain, un hall, et trois chambres, chacune comportant une véranda.

Mise à prix : est fixée à quatre cent cinquante six milles cent vingt deux dinars 076 Millimes (456.122d076) frais en sus.

Date et lieu de l'Adjudication : Le jeudi 30 mai 2024 à partir de 9h à l'audience des saisies immobilières auprès du tribunal de première instance de Ben Arous.

La visite est possible tous les jours de la semaine et pour plus amples informations consulter le cahier des charges au greffe du tribunal de première Instance de Ben Arous ou au cabinet de l'Avocat poursuivant.

Observation : Tout participant aux enchères doit consigner le tiers de la mise à prix à la trésorerie ou présenter un chèque certifié ou une garantie bancaire irrévocable avant la date de l'adjudication par l'intermédiaire d'un Avocat et pour les étrangers l'obtention de l'autorisation du gouverneur.

2024401049VEPA1

Vente aux enchères publiques

La partie poursuivante : Arab Tunisian Bank; SA représentée par son président directeur général. RC : B167001997 ; dont le siège social est à Tunis 9 rue Hédi Nuira, est désigné comme lieu de communication chez la société générale de recouvrement dont le siège social est à l'Av Abou el Hassen Ellakhmi - imm la perla 1 . 1er Etage app 3, Sfax 3027

La partie saisie : Madame Mbarka Bent Chebil Ben Amira Essassi demeurant à Ben Arous n°4 rue Ibn Zaidoun cité el amen el Yassminet el medina el jedida

L'Avocat poursuivant : Maître Arifi Besma ; Avocat à la cour de cassation, route Mornaguia rue 4657 et 42574 sejoumi ; MF 0988998/V.

Propriété saisie : Des parts indivises revenant au caution Mbarka Bent Chebil Ben Amira Essassi, dans la propriété dénommée "ARDH CHEDHLIA" objet du TF n°1519 Ben Arous situé à la Machikhet el Bassatine délégation Ezzahra Gouvernorat de Ben Arouss au bord de la route n c4 entre Bou Mhal Naassen et ayant une superficie de 2000 / 8989 mètres carrés il se compose d'un terrain blanc vacant.

Mise à prix : Le prix de la propriété est 1.191.130.000 DT Frais et honoraires d'Avocat en sus d'après une expertise réalisée par Mr Oussama Ben Mahmoud expert désigné par une ordonnance sur requête n°90545 du président du tribunal de première instance de Ben Arous .

Date et lieu de la vente : La vente de la propriété aura lieux le Jeudi 6 Juin 2024 à 9 h du matin à la salle des criées du tribunal de première instance de Ben Arous.

Tout intéressé peut visiter la propriété saisie tous les jours pendant les heures de travail. Pour la participation aux enchères il faut consigner le 1/3 du prix et se munir des autorisations administratives chaque fois ou la loi l'exige.

Pour plus amples renseignements consulter le cahier des charges déposé au greffe du tribunal de première instance de Ben Arous ou bien le cabinet de l'Avocat poursuivant.

2024401051VEPA1

Vente aux enchères publiques

Maître Mohamed Béji Mohsen

Avocat près la cour de cassation

39, Rue Omar Ben Kaddah, Montplaisir - 1073 Tunis

Tél : 71.951.279

Fax : 71.951.734

Mail : med.beji.mohsen@gmail.com

1- Partie poursuivante : Banque Attijari de Tunisie (Attijari Bank), société anonyme, identifiant unique RNE 0000121 J, demeurant 24 Rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord - Tunis.

2- Partie saisie : Saloua Bent Naceur Abidi, demeurant 98 El Hay el aouel - Monastir, et 45 rue jardins de la Soukra, Chotrana2 - Ariana (adresse de la propriété objet de la saisie), et domiciliée chez son avocat Maître Malek Ben Jaafer : 20 rue Marseille, 1er étage - Tunis.

3- Immeuble objet de la saisie : Les 2840 parts indivises lui appartenant de l'ensemble des 16083 parts composant la propriété "BARAKAT III" objet du titre foncier n°53181 Tunis, consistant en une habitation bâtie sur un terrain clôturé d'une superficie de 2840 m², sise rue jardins de la Soukra, Chotrana 2 - Ariana et composée d'une villa, d'un local annexe à usage de bureaux derrière lequel se trouve un dépôt de marchandises.

- La villa se compose d'un rez-de-chaussée aux murs recouverts de marbre et un parterre en mosaïque, abritant un grand hall avec une cuisine ouverte, un salon spacieux, une piscine, un coin lave-mains et WC, un couloir menant à trois chambres à coucher avec des WC et une salle de bain, et un grand hall où se trouve l'entrée et l'escalier, d'un sous-sol comportant un couloir et un WC, deux chambres, une suite composée d'une chambre, une salle de bain, un espace de divertissement, une grande salle à manger, une cuisine avec un comptoir au milieu et une table en marbre, une porte menant au jardin et l'escalier, d'un 1er étage comportant un hall, un parterre en marbre, une chambre spacieuse avec une façade vitrée, un balcon et une salle de bain ; la superficie bâtiment est de 1695 m², l'ensemble du bâtiment est en excellent état.

- L'administration est composée d'un rez-de-chaussée avec une réception un hall un bureau un coin cuisine, deux WC, un escalier menant à l'étage supérieur qui abrite un hall,

une salle spacieuse, un WC, une autre salle, quatre bureaux, un couloir; un parterre en mosaïque et les portes en aluminium.

- Le dépôt de marchandises est composé d'un espace découvert, une grande salle, une porte menant à une petite salle, son entrée est indépendante et donne sur la rue principale, la superficie bâtie de l'administration et du dépôt s'élève à 340 m².

4- Mise à prix : Elle a été fixée à la somme de 4.385.661,280 Dinars, outre les frais de procédures et honoraires qui seront fixés le jour de l'audience.

5- Date et lieu des enchères : Le lundi trois Juin deux mille vingt quatre (03/06/2024) à 9h du matin à la chambre des criées immobilières du tribunal de première instance de l'Ariana.

6- Visite de l'immeuble : Pendant l'horaire administratif, pour plus de renseignements s'adresser au cabinet de l'avocat ou au greffe de la chambre des criées immobilières au Tribunal de Première Instance de l'Ariana où a été déposé le cahier des charges.

2024401063VEPA1

Vente aux enchères publiques

Maître Mohamed Béji Mohsen

Avocat près la cour de cassation

39, Rue Omar Ben Kaddah, Montplaisir - 1073 Tunis

Tél : 71.951.279

Fax : 71.951.734

Mail : med.beji.mohsen@gmail.com

1- Partie poursuivante : Banque Attijari de Tunisie (Attijari Bank), société anonyme, identifiant unique RNE 0000121 J, demeurant 24 Rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord - Tunis.

2- Partie saisie : Jnaïna Bent Saïd Ben Ali HAFSIA épouse Abderraouf KADRI, demeurant 22 Avenue de la république Ezzahra - Ben Arous (d'après le contrat) et 32 Avenue de la République Ezzahra - Ben Arous (d'après le certificat de propriété).

3- Immeuble objet de la saisie : Les parts indivises appartenant à la partie saisie dans le terrain objet du T.F. n°64130 Tunis dénommé «Essaâda» consistant en un terrain vacant d'une superficie totale de 33324 mètres carrés (3 ha 33 ares 24 ça) sis à Sidi Daoud délégation de La Marsa gouvernorat de Tunis à l'intersection de la route principale n°23 reliant la route Tunis La Marsa à Gammarth et de la rue Charles de Gaulle El Bhar Lazreg à gauche dans le sens de Gammarth face à l'imprimerie Ben Mahmoud, la part saisie est d'une superficie de 423,77 m² (soit 11711,5/921600èmes de l'ensemble du T.F.), elle est limitée au Nord et à l'Ouest par le reste du terrain, à l'Est par la route menant à Gammarth et au Sud la rue Charles de Gaulle.

4 - Mise à prix : Elle a été fixée à la somme de 128.305,924 Dinars, après réduction de 40%, outre les frais de procédures et honoraires qui seront fixés le jour de l'audience.

5- Date et lieu des enchères : Le mardi onze Juin deux mille vingt quatre (11/6/2024) à 9h du matin à la chambre des criées immobilières du tribunal de première instance de Tunis.

6- Visite de l'immeuble : Pendant l'horaire administratif, pour plus de renseignements s'adresser au cabinet de l'avocat ou au greffe de la chambre des criées immobilières au Tribunal de Première Instance de Tunis où a été déposé le cahier des charges.

2024401064VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude Maître Tarek Lahmaier

Avocat près la cour d'appel

106 Bis Rue de Palestine 1002 Tunis

Tél : 71.801.300

Fax : 71.783.701

Matricule fiscal : 14099991G/A/P

Poursuivant : Tunisian Saudi Bank «TSB» (auparavant Stusid Bank) (S.A) représentée par son Directeur Général, ayant son siège social 32, rue Hédi karray Tunis.

Partie saisie : Moez ben Mohsen ben Mohamed Kobbi CIN (05329054) demeurant Al Ain avenue des Martyrs 2, impasse numéro 12, Sfax, et au 65 avenue Khaled Ibn Walid Al Aouina Tunis et chez son avocat Maître Radhouane Elaiba, ayant son cabinet rue lac Victoria, Immeuble les cygnes, les Berges du Lac, Tunis.

Avocat poursuivant : Maître Tarek Lahmaier avocat près la cour d'appel 106 bis rue de Palestine 1002 Tunis.

Désignation du bien à vendre : Immeuble objet du T.F 69157 Ariana dénommé «Al Omrane 28» d'une superficie de 557 m² sis Chotrana 2, intersection de rue Madinat Jbil et avenue 13 Août, Soukra Gouvernorat de l'Ariana consistant en un terrain sur lequel est bâti un studio de 50 m² (une chambre avec toilette) et un jardin -le tout en parfait état, alimenté en eau, gaz, électricité et relié au réseau des eaux usées.

Mise à prix : (549.000,000 D.T) outre les frais de poursuite taxés par le tribunal.

Date et lieu de vente : Lundi (27 Mai 2024) devant la chambre des criées du tribunal de première Instance d'Ariana à partir de 9H du matin.

La visite des lieux : Toute la journée sur les lieux et pour de plus amples renseignements s'adresser à l'étude de l'avocat poursuivant ou prendre connaissance du cahier des charges déposé au greffe du tribunal.

Observation : Toute personne voulant participer aux enchères et par la voie d'un avocat, doit consigner le 1/3 de la mise à prix ou bien présenter un chèque certifié ou une caution bancaire irrévocable; les étrangers doivent être munis d'une autorisation préalable exigée par la loi.

2024401072VEPA1

Avis aux créanciers

Avis

Le syndic de faillite de la Société "Immobilière des Parcs" Taoufik Mourad Rekik sis au 10 Rue Mohamed Rached Béji, Résidence Jinène Ennasr, deuxième étage, bureau B12, Cité Ennasr II, 2037, rappelle à tous les propriétaires des appartements et locaux commerciaux de la Résidence des Parcs sise à l'angle de Rue El Kahna et la Rue des Parcs, à la nouvelle Ariana, que le Juge Commissaire de la faillite a décidé la prolongation du dernier délai pour la remise des documents au syndic de la faillite le 19 Mai 2024 et qu'au-delà de ce délai aucune responsabilité ne pourra être attribuée au Syndic de la faillite.

2024R00984VEPA2

Avis de distribution

Le juge commissaire des distributions auprès du tribunal de première instance d'Ariana a ordonné le 7/02/2024 dans l'affaire n°269 l'ouverture de la procédure de distribution de la somme de 14.000,000 DT consignée à la caisse des dépôts et consignations sous le n°M018103 provenant de la vente du fonds de commerce de sieur Walid ben Ibrahim ben Mouldi Maymouni titulaire de la CIN n°07308076 à la requête de Maître Mohamed Bouattour pour le compte de la CNSS.

En vertu des articles 467 468 CPCC, tout créancier qui entend participer à la distribution, doit à peine de forclusion, produire dans les 30 jours qui suivent cette publication ses titres de créance au greffe du tribunal avec demande de collocation faite sous la constitution d'un avocat en l'étude duquel domicile est élu de droit pour le produisant. Cette demande énoncera les causes de préférences de la créance s'il y a lieu.

2024R01010VEPA2

Décision de nomination d'un administrateur judiciaire pour assurer la gestion

De la société «Novascan»

Société à responsabilité Limitée

Inscrite au Registre National des Entreprises sous Le numéro : 1580770X

Siège social : Route de Mahdia, km 1,5. El- Busten - Sfax, Centre d'examen radiographique à la Clinique Erriath

Suite à la décision prise par le juge des référées datant le 22 Avril 2024 nommant M. Hbib MAALEJ comme administrateur judiciaire à la tête de la société Novascan, chargé temporairement de sa gestion jusqu'à ce que les associés parviennent à prendre une décision collective lors d'une assemblée générale extraordinaire pour nommer un nouveau Gérant ou prendre une autre décision pour résoudre la situation conflictuelle au sein de la société, conformément à la loi 71 - 97 du 11 novembre 1997 relative aux liquidateurs mandataires de justice, syndics de faillites et administrateurs judiciaires, sous la supervision et la surveillance du juge commissaire des actes de liquidation au tribunal de première instance de Sfax.

2024X00530VEPA2

Avis au public

L'expert comptable Atef Aidi liquidateur de la société AL QUALAM PROD, son bureau sis à rue Ahmed Aloulou Immeuble Essia 4ème étage, informe le public du dépôt de la décision de distribution des fonds disponibles provenant de la liquidation de la dite société au greffe du président du tribunal de première instance de Sfax 2.

Toute personne intéressée peut faire opposition dans un délai de quatre vingt dix jours à compter de la date de parution de cet avis au JORT.

2024X00533VEPA2

Clôture de liquidation de la Société PROTECH SARL

Au capital de : 3000,000 Dinars

MF : 000MA1002679/L

RC : B0431052007

Siège social : Rue Ahmed Tlili Place des Martyrs 7000 Bizerte Nord Bizerte

En vertu de la décision prise par la Présidente du tribunal de première instance de Bizerte en date du 01/11/2021, la liquidatrice Madame Yermani Latifa sise 3 rue d'Alger Bizerte, informe la conclusion du processus de liquidation de la Société PROTECH SARL sujet du jugement en date du 15/12/2015 selon l'affaire n°25534, et ce suite à la vente aux enchères des biens de la société, et avoir obtenu quitus sur ses travaux.

2024401050VEPA2

Appel d'offres vente d'un Appartement

En vertu de l'ordonnance sur requête n°26865 émanant du tribunal de première instance de Tunis en date du 29/8/2023. Le liquidateur de la succession Abderrahim Abasi et Hayet Gharbi, se propose de mettre en vente par appel d'offres un appartement sis au 8 rue d'Alger Tunis d'une superficie de 146 m², composé de 6 chambres, cuisine et WC, partie du titre foncier n°51 055 Tunis.

Les personnes intéressées sont invitées à se présenter au cabinet du liquidateur, domicilié au 53, Rue Echam 2éme Etage App N° 6 - 1002 Tunis - Tél : 71 830168, pour retirer le cahier des charges contre le paiement de 50 dinars non remboursable.

Les offres doivent être adressées par rapide poste sous plis fermé ne précisant pas l'identité du soumissionnaire et portant la mention «A ne pas ouvrir - vente d'un appartement liquidation Abderrahim Abasi et Hayet Gharbi - 01/2024» à l'adresse suivante : Ameur Mansour, Liquidateur, 53 Rue Echam 2ème Etage App n°6 - 1002 Tunis, au plus tard le 24 Mai 2024, le cachet de la poste fait foi.

Sera rejetée toute offre ne contenant pas les documents prévus par le cahier des charges ou parvenue après le dernier délai de réception des offres ou dont l'enveloppe externe comporte l'identité du soumissionnaire.

2024401058VEPA2

CONVOCATIONS

Sociétés anonymes

Convocation aux deux assemblées générales

Société mutuelle de base des services agricoles «ZEMBRA»

Société anonyme

Capital social : 150 000 dinars

Siège social : Av. Habib Bourguiba, Boukrim, Haouaria

Matricule fiscal : N°1629989 D/N/N/000

Le conseil d'administration de la Société mutuelle "ZEMBRA" Bou krim Haouaria convoque tous les adhérents à assister à l'assemblée générale ordinaire le mardi 28 mai 2024 en réponse au premier appel au siège social de la société :

I. A.G. Extraordinaire à 10 H à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Ajouter une activité

II. A.G. Ordinaire à 11h à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture du rapport moral et financier pour la gestion de l'année clôturée au 31 décembre 2023.

2- Lecture des rapports du commissaire aux comptes pour la gestion de l'année clôturée au 31 décembre 2023.

3- Discutions des rapports et les approuver.

4- Donner le quitus aux administrateurs pour la gestion de l'année 2023.

5- Approbation de l'admission des nouveaux adhérents.

6- Constatation des variations du capital social durant l'exercice 2023.

7- Affectation des excédents annuels de l'exercice 2023.

8- Nomination du commissaire aux comptes pour les exercices 2025 - 2026 et 2027.

NB :

- Les adhérents ont la faculté à partir du huitième jour précédent cette assemblée de prendre connaissance au siège de la société mutuelle des procès-verbaux du conseil d'administration, des états financiers et des rapports du commissaire aux comptes.

- Toute personne souhaitant poser sa candidature en qualité de commissaire aux comptes doit présenter demande à cet effet à la direction de la société au moins 10 jours avant la date de l'assemblée.

2024T00394SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire pour le mercredi 29 mai 2024

SOCIETE GS1 TUNISIA

Société anonyme

Au capital de 1.000.000 DT

Siège social : Immeuble Golden Tower - Centre Urbain Nord 1082 Tunis

RC : B121181996

Matricule Fiscal : 32 995 E/A/M/000

Messieurs les actionnaires de la société GS 1 Tunisia sont priés d'assister à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le Mercredi 29 Mai 2024 à 10h au siège de la société sis à l'Immeuble Golden Tower Centre Urbain Nord Tunis, déposée au registre national des entreprises le 26/4/2024 sous le numéro 2024557439, et ce, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture et approbation du rapport d'activité de la société relatif à l'exercice 2023.

2- Lecture et approbation du rapport général et du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2023.

3- Approbation des états financiers corrigés le 31/12/2023.

4- Affectation du résultat de l'exercice 2023.

5- Fixation du montant des jetons de présence pour l'exercice 2023.

6- Quitus aux administrateurs.

Les documents et les projets de résolutions correspondants à l'Assemblée Générale Ordinaire sont disponibles au siège de la société ci-dessus mentionné.

2024T00397SANB3

Convocation à l'AGO

COMPAGNIE GENERALE DES ECHANGES

S.A au capital de 250.000 DT

Siège social : Immeuble Golden Tower Bureau A 4-1 Centre Urbain Nord 1082 - Tunis

M.F : 0587811L

Messieurs les actionnaires de la Compagnie Générale des Echanges S.A sont convoqués à l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura lieu le 27 Mai 2024 à 10H au siège social de la société à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation du rapport d'activité et des états financiers de l'exercice 2023.

- Approbation des rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2023.

- Affectation du résultat de l'exercice 2023.

- Quitus aux administrateurs.

- Questions diverses.

2024T00402SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire du 19 juin 2024

Société POLYCLINIQUE HAMMAMET

S.A. au capital de 490.000 DT

Siège social : Avenue des Nations Unis - 8050 Hammamet

Identifiant Unique : 0385231 Z

Messieurs les actionnaires sont invités à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 19 juin 2024 à 14 heures au siège de la société pour débattre de l'ordre du jour suivant :

1) Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration;

2) Lecture et approbation des rapports général et spécial du commissaire aux comptes,

3) Approbation des états financiers clos au 31 décembre 2023,

4) Approbation des conventions réglementées;

5) Jetons de présence ;

6) Affectation du résultat de l'exercice 2023 ;

7) Quitus aux administrateurs au titre de 2023 ;

8) Renouvellement du mandat des administrateurs;

9) Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes;

10) Questions diverses.

Les documents nécessaires seront mis à la disposition des actionnaires au siège de la société dans les délais légaux.

2024R01000SANB3

Convocation des membres du conseil d'administration

Société Tunisienne Des Peintures «ASTRAL»

S.A. au capital de 12.500.000 Dinars

GP 1, Route de Sousse - Km 5,5, 2033 Mégrine

L'identifiant Unique : 0002454M

Messieurs les administrateurs sont convoqués à la réunion du conseil d'administration, qui se tiendra le 31/05/2024 à 9H, au siège social de la Société et ce, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour Suivant :

- Arrêté des états financiers de l'exercice clos au 31/12/2023.

- Lecture du projet de rapport du conseil d'administration destiné à l'assemblée générale ordinaire et relatif à l'activité de la société durant l'exercice 2023.

- Projet d'affectation des résultats de l'exercice 2023.

- Arrivée à terme des mandats d'administrateurs.

- Election du président du conseil d'administration.

- Arrivée à terme du mandat du directeur général (DG) à échéance le 30/06/2024 et renouvellement de son mandat.

- Arrivée à terme du mandat du directeur général adjoint (DGA) à échéance le 30/06/2024 et renouvellement de son mandat.

- Arrivée à terme du mandat du commissaire aux comptes.

- Approbation des coûts du support et de l'assistance informatique pour l'année 2024.

- Approbation des coûts du support par AkzoNobel aux fonctions (production, sécurité, achats, Ressources Humaines, et Recherche & Développement) pour l'année 2024.

Quitus à la direction générale concernant les projets FFF et CEFIN proposés par l'équipe finance globale d'AkzoNobel.

- Convocation de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2023.

- Fixation de l'ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire.

- Questions diverses.

2024R01014SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire annuelle

DE LA SOCIETE TARROS TUNISIE

SA au capital de 50.000 Dinars

Siége social : Avenue de Marseille Port de Radés

Identifiant unique N° : 0601563 B

Le Conseil d'Administration de la société Tarros Tunisie a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires de la société, à l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle qui se tiendra le Mercredi 5 Juin 2024 à 15 H au siège social de la société sise à l'Avenue de Marseille Radés Port, en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1/ Lecture du rapport de gestion établi par le Conseil d'Administration pour l'exercice 2023.

2/ Lecture des rapports du commissaire aux comptes se rapportant à l'exercice 2023.

3/ Approbation dudit rapport de gestion.

4/ Approbation des états financiers de l'exercice 2023.

5/ Affectation des résultats de l'exercice 2023.

6/ Approbation des conventions réglementées et des autres opérations conclues avec les parties liées.

7/ Quitus aux membres du conseil d'administration, au Président du Conseil d'Administration et au Directeur Général.

8/ Nomination d'un nouveau membre du Conseil d'Administration.

9/ Renouvellement du mandat du Commissaire aux Comptes.

10/ Questions diverses.

11/ Pouvoirs pour formalités.

2024R01017SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

DE LA SOCIETE TARROS TUNISIE

SA au capital de 50.000 Dinars

Siège social : Avenue de Marseille Port de Radés

Identifiant unique N° : 0601563 B

Le Conseil d'Administration de la société Tarros Tunisie a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires de la société, à l'Assemblée Générale Extraordinaire qui se tiendra le Mercredi 5 Juin 2024 à 16 H au siège social de la société sise à l'Avenue de Marseille Radés Port, en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1/ Augmentation du Capital Social de la société en numéraire.

2/ Modification des statuts corrélativement.

3/ Pouvoirs pour formalités.

2024R01018SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE TUNISIENNE DE L'INDUSTRIE DU BOIS S.T.I.B

Société anonyme

Au capital de 820.000,000 dinars

Siège social : Rue de l'Energie Solaire, La Charguia, Tunis, C/O CNT

Identifiant Unique : 0002383P

Mesdames et Messieurs les actionnaires de la Société Tunisienne de l'Industrie du Bois sont invités à se réunir en Assemblée Générale Ordinaire, le vendredi 14 Juin 2024 à 11 h au siège social, Rue de l'énergie solaire Charguia 1 - Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2023.

2) Lecture des rapports du Commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2023.

3) Approbation des conventions inscrites dans le rapport spécial du Commissaire aux comptes relatives à l'exercice 2023.

4) Fixation des jetons de présence des administrateurs.

5) Approbation des états financiers relatifs à l'exercice 2022.

6) Affectation du résultat de l'exercice 2023.

7) Information des fonctions de direction occupées dans d'autres sociétés par le Président du Conseil et les administrateurs.

8) Quitus aux administrateurs pour l'exercice 2023.

2024X00519SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

COMPTOIR NATIONAL TUNISIEN

Société anonyme

Au capital de 1.440.000,000 dinars

Siège social : Route de Gabès Km 1,5 Sfax

Identifiant Unique : 011341E

Mesdames et Messieurs les actionnaires de la société Comptoir National Tunisien sont invités à se réunir en assemblée générale ordinaire, le vendredi 14 Juin 2024 à 11 h30 à la succursale de Tunis, Rue de l'énergie solaire Charguia 1 - Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2023.

2) Lecture des rapports du Commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2023.

3) Approbation des conventions inscrites dans le rapport spécial du Commissaire aux comptes relatives à l'exercice 2023.

4) Fixation des jetons de présence des administrateurs.

5) Approbation des états financiers relatifs à l'exercice 2023.

6) Affectation des résultats de l'exercice 2023.

7) Franchissement de seuils de participations.

8) Quitus aux administrateurs pour l'exercice 2023.

9) Information des fonctions de direction occupées dans d'autres sociétés par le Président du Conseil, le Directeur Général et les administrateurs.

10) Lecture et approbation du rapport de gestion du groupe relatif à l'exercice 2023.

11) Lecture du rapport du Commissaire aux comptes sur les états financiers consolidés relatifs à l'exercice 2023.

12) Approbation des états financiers consolidés relatifs à l'exercice 2023.

13) Nomination du commissaire aux comptes.

2024X00520SANB3

Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire

Société Hasdrubal Thalassa Hôtels

S.A. au capital de 27.372.810 dt

RNE : 0345519R

M.F : 345519 RA M 000

Siège social : Rue Lac LOCHNESS Immeuble les Arcades, B.P. 34 - Les Berges du Lac - 1053 Tunis

Messieurs les actionnaires de la Société ci-dessus indiquée sont priés d'assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 31 mai 2024 à Huit Heures au siège social de la société, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture et approbation éventuelle du rapport d'activité du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2023.

2- Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2023.

3- Examen des Etats Financiers présentés concernant l'exercice 2023 et approbation éventuelle des dits Etats.

4- Quitus aux administrateurs.

5- Affectation des résultats de l'exercice 2023.

6- Questions diverses.

2024401025SANB3

Convocation à l'Assemblée Générale Extraordinaire

Société Hasdrubal Thalassa Hôtels

S.A. au capital de 27.372.810 dt

RNE : 0345519R

M.F : 345519 RAM000

Siège social : Rue Lac LOCHNESS Immeuble les Arcades, B.P. 34 -Les Berges du Lac - 1053 Tunis

Messieurs les actionnaires de la Société ci-dessus Indiquée sont priés d'assister à la réunion de l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le 31 mai 2024 à neuf heures au siège social de la société, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Observation des dispositions de l'article 388 du code des sociétés commerciales.

2- Pouvoir à l'effet de remplir les formalités de dépôt et de publicité légales.

3- Questions diverses.

2024401026SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société des Oasis Maritimes

S.A. au capital de 8.037.051 dt

RNE : 0001827 S

M.F : 0001827 S A M 000

Siège social : Rue Lac LOCHNESS Immeuble les Arcades, B.P. 34 -Les Berges du Lac - 1053 Tunis

Messieurs les actionnaires de la Société ci-dessus Indiquée sont priés d'assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 30 mai 2024 à Huit Heures au siège social de la société, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture et approbation éventuelle du rapport d'activité du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2023.

2- Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes

3- Examen des Etats Financiers présentés et approbation éventuelle des dits Etats.

4- Quitus aux administrateurs.

5- Affectation des résultats de l'exercice 2023.

6- Questions diverses.

2024401027SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

Société des Oasis Maritimes «OAMARIT»

S.A. au capital de 8.037.051 dt

RNE 0001827 S

M.F. 0001827 SAM 000

Siège social : Rue Lac LOCHNESS Immeuble les Arcades, B.P. 34 - Les Berges du Lac - 1053 Tunis

Messieurs les actionnaires de la Société ci-dessus Indiquée sont priés d'assister à la réunion de l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le 30 mai 2024 à neuf Heures au siège social de la société, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Observation des dispositions de l'article 388 du code des sociétés commerciales.

2- Pouvoir à l'effet de remplir les formalités de dépôt et de publicité légales.

3- Questions diverses.

2024401028SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société Kelibia La Blanche Immobilière S.A.

Capital social : 550.000 Dinars

Siège social : 4 rue Achtart, Nord Hilton - 1002 Tunis

I.U : 0798917 T

Messieurs les actionnaires de la Société Kelibia La Blanche

Immobilière S.A sont convoqués à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le jeudi 30 mai 2024 à 11 h 45 mn au siège de la société pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2023,

- Rapports général et Spécial du commissaire aux comptes sur l'année 2023,

- Approbation des états financiers de l'exercice 2023,

- Quitus aux membres du conseil d'administration,

- Affectation des résultats.

2024401033SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société Kelibia La Blanche S.A

Capital social : 444 500 Dinars

Siège social : 4 rue Achtart, Nord Hilton - 1002 Tunis

I.U : 0341771 K

Messieurs les actionnaires de la Société Kelibia La Blanche S.A sont convoqués à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le jeudi 30 mai 2024 à 12h 15 mn au siège de la société pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2023,

- Rapports général et Spécial du commissaire aux comptes sur l'année 2023,

- Approbation des états financiers de l'exercice 2023,

- Quitus aux membres du conseil d'administration,

- Affectation des résultats,

- Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration sur le Groupe,

- Lecture du rapport du commissaire aux comptes sur les états financiers consolidés au 31 décembre 2023,

- Approbation des états financiers consolidés au 31 décembre 2023.

- Renouvellement du mandat des membres du Conseil d'Administration.

2024401034SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société Kelibia La Blanche Leisure & Lifestyle S.A

Capital social : 150.000 Dinars

Siège social : 4 rue Achtart, Nord Hilton - 1002 Tunis

I.U : 1097108 Z

Messieurs les actionnaires de la Société Kelibia La Blanche Leisure & Lifestyle Bay SA sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le jeudi 30 mai 2024 à 11 heures au siège de la société pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2023,

- Rapports général et Spécial du commissaire aux comptes sur l'année 2023,

- Approbation des états financiers de l'exercice 2023,

- Quitus aux membres du conseil d'administration,

- Affectation des résultats,

- Renouvellement du mandat des membres du conseil d'administration,

- Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes.

2024401035SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société Kelibia Bay S.A

Capital social : 100.000 Dinars

Siège social : 4 rue Achtart, Nord Hilton - 1002 Tunis

I.U : 1097107 Y

Messieurs les actionnaires de la Société Kelibia Bay S.A sont convoqués à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le jeudi 30 mai 2024 à 10 h 15 mn au siège de la société pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2023,

- Rapports général et Spécial du commissaire aux comptes sur l'année 2023,

- Approbation des états financiers de l'exercice 2023,

- Quitus aux membres du conseil d'administration,

- Affectation des résultats,

- Renouvellement du mandat des membres du conseil d'administration,

- Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes.

2024401036SANB3

Convocation

Société Afrique Assistance S.A

Au capital de 1.000.000 Dinars

Siège social : Immeuble TAMAYOUZ 4ème étage Centre Urbain Nord, Tunis

Identifiant Unique : 0341597P/A/M/000

CNSS : N°00206090-62

Messieurs les actionnaires de la société Afrique Assistance sont priés de bien vouloir assister à l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura lieu le jeudi 20 juin 2024 à 11 h, au siège social de la société sis à l'immeuble Tamayouz, 4ème étage Centre Urbain Nord, 1082 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture du rapport du conseil d'administration et présentation des comptes annuels clos le 31 décembre 2023.

2- Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes sur l'exécution de sa mission au 31 décembre 2023.

3- Approbation des états financiers de l'exercice 2023 et quitus aux administrateurs.

4- Affectation du résultat de l'exercice 2023.

5- Renouvellement du mandat du conseil d'administration et nomination de ses représentants permanents.

6- Fixation de Jetons de Présence.

2024401038SANB3

Convocation

Société Afrique Assistance

S.A Au capital de 1.000.000 Dinars

Siège social : Immeuble TAMAYOUZ 4ème étage Centre Urbain Nord, Tunis

MF : 0341597P/A/M/000

CNSS : N°00206090-62

Messieurs les actionnaires de la société Afrique Assistance sont priés de bien vouloir assister à l'Assemblée Générale Extraordinaire qui aura lieu le jeudi 20 Juin 2024 à 12 h, au siège social de la société sis à l'immeuble Tameyouz, 4ème étage Centre Urbain Nord, 1082 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Changement de la dénomination sociale de la société.

2024401039SANB3

Convocation

FINANCES ET INVESTISSEMENTS "SICAF"

Société anonyme

Au capital de 3500 000 DT

4, Rue des Fleurs - Ariana

Identifiant Unique : 492525 K

N° CNSS : 190542-34

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à l'assemblée générale ordinaire du 30 mai 2024 à 12 heures au 4, Rue des Fleurs - Ariana, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes.
- Approbation s'il y a lieu des états financiers arrêtés au 31 décembre 2023.
- Approbation des conventions relevant de l'article 200 du Code des Sociétés Commerciales.
- Quitus aux administrateurs.
- Affectation des résultats.
- Renouvellement du mandat des administrateurs.
- Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes.
- Questions diverses.

2024401041SANB3

Convocation

MANUFACTURE TUNISIENNE D'EXPLOITATION INDUSTRIELLE

M T E I

S.A au capital de 500 000 DT

2 bis, Rue du Réservoir - 1008 Tunis

Identifiant Unique : 988F

N° CNSS : 46639-79

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à l'assemblée générale ordinaire du 29 mai 2024 à 13 heures au siège social, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes.
- Approbation, s'il y a lieu, des états financiers de l'exercice 2023.
- Approbation, s'il y a lieu, des conventions relevant de l'article 200 du Code des Sociétés Commerciales.
- Quitus aux administrateurs.
- Affectation des résultats.
- Questions diverses.

2024401042SANB3

Convocation

CONFECTION RAS JEBEL

Société anonyme

Au capital de 22 250 000 DT

Avenue Martyr Oussama Chakroun - Ras Jebel

Identifiant Unique : 14030 E

N° CNSS : 67.786-80

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à l'assemblée générale ordinaire du 30 mai 2024 à 10 heures au 4, Rue des Fleurs - Ariana, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes.
- Approbation, s'il y a lieu, des états financiers arrêtés au 31 décembre 2023.
- Approbation des conventions relevant de l'article 200 du Code des Sociétés Commerciales.
- Quitus aux administrateurs.
- Affectation des résultats.
- Renouvellement du mandat des administrateurs.
- Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes.
- Questions diverses.

2024401043SANB3

Convocation

INVESTMENT TRUST TUNISIA

INVESTRUST

Société anonyme

Au capital de 7 850 000 DT

2 bis, Rue du Réservoir - 1008 Tunis

Identifiant unique : 512484G

N° CNSS : 00237214-49

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à l'assemblée générale ordinaire du 29 mai 2024 à 12 heures au siège social, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes sur l'exercice 2023.
- Approbation, s'il Y a lieu, des états financiers de l'exercice 2023.
- Approbation, s'il y a lieu, des conventions relevant de l'article 200 du Code des Sociétés Commerciales.
- Quitus aux administrateurs.
- Affectation des résultats.
- Renouvellement du mandat des administrateurs.
- Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes.
- Questions diverses.

2024401044SANB3

Convocation

FINANCIERE TUNISIENNE

S.A au capital de 20 000 000 DT

2 bis, Rue du Réservoir - 1008 Tunis

Identifiant unique : 007240W

N° CNSS : 175248-66

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à l'assemblée générale ordinaire du 29 mai 2024 à 11 heures au siège social, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes sur l'exercice 2023.
- Approbation, s'il y a lieu, des états financiers de l'exercice 2023.
- Approbation, s'il y a lieu, des conventions relevant de l'article 200 du Code des Sociétés Commerciales.
- Quitus aux administrateurs.
- Affectation des résultats.
- Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes.
- Questions diverses.

2024401045SANB3

Convocation

REPRESENTATION INTERNATIONALE

Société anonyme

Au capital de 300 000 DT

2 bis Rue du Réservoir - 1008 Tunis

Identifiant Unique : 47539K

N° CNSS : 133648-79

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à l'assemblée générale

ordinaire du 29 mai 2024 à 10 heures au siège social, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes sur l'exercice 2023.

- Approbation, s'il y a lieu, des états financiers arrêtés au 31 décembre 2023.

- Approbation, s'il y a lieu, des conventions relevant de l'article 200 du Code des Sociétés Commerciales.

- Quitus aux administrateurs.

- Affectation des résultats.

- Questions diverses.

2024401046SANB3

Convocation

L'IMMOBILIERE ECHARIFA

Société anonyme

Au capital de 8 700 000 DT

2 bis, Rue du Réservoir - 1008 Tunis

Identifiant Unique : 382808G

N° CNSS : 182175-9

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à l'assemblée générale ordinaire du 29 mai 2024 à 9 heures au siège social, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes,

- Approbation, s'il y a lieu, des états financiers arrêtés au 31 décembre 2023,

- Approbation des conventions relevant de l'article 200 du Code des Sociétés Commerciales,

- Quitus aux administrateurs.

- Affectation des résultats,

- Renouvellement du mandat des administrateurs,

- Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes,

- Questions diverses.

2024401047SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire du 25 mai 2024

ALWAKIAH S.A au capital de 20 000.000 DT

Siège social : 60 Avenue Habib Bougatfa Bardo

RC : B0144692010

MF et identifiant unique : 1139495/H

Les actionnaires de la société ALWAKIAH S.A sont convoqués à l'Assemblée Générale ordinaire du 25 Mai 2024 à 10 heures au siège de la société.

Ordre du jour :

- Lecture et approbation des états financiers arrêtés au 31/12/2023.

- Lecture et approbation des rapports du commissaire aux comptes.

- Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration sur la gestion de l'exercice 2023.

- Quitus aux membres du conseil d'administration pour la gestion de l'exercice 2023.

- Nomination des administrateurs et du commissaire aux comptes pour la gestion des exercices 2024, 2025 et 2026.

- Questions diverses.

2024401048SANB3

Convocation à l'AGO

SOCIETE AL HIFADH SICAV

Siège social : Résidence Inès Boulevard de la Terre Centre Urbain Nord - Tunis

Objet : Société d'Investissement à Capital Variable régie par la loi 2001-83

Agrément CMF n° : 24-2007 du 5/12/2007

Publication JORT : JORT n°48 du 13 juin 2008

Matricule fiscal : 1055155B/N/M/000

RC : B014377 2008

Messieurs les actionnaires de AL HIFADH SICAV sont priés d'assister à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le lundi 27 mai 2024 à 10 h au siège social de la TSI, situé au Boulevard de la Terre Centre Urbain Nord - Tunis - à l'effet de statuer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport d'activité et des rapports général et spécial du commissaire aux comptes et approbation du rapport d'activité et des états financiers arrêtés au 31/12/2023,

2. Quitus aux administrateurs,

3. Affectation du résultat de l'exercice 2023 et fixation de la date de mise en paiement des dividendes,

4. Nomination d'administrateurs

5. Fixation du montant des jetons de présence.

6. Pouvoir.

2024401060SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire

SOCIETE CONFISERIE DES AGHLABITES

«SO.BO.CO»

Société anonyme

Au capital de 31 000 000 DT

Siège social : Z.I. Ariana - Tunis

RNE : 0004310E

Messieurs les actionnaires de la Société CONFISERIE DES AGHLABITES «SO.BO.CO» sont convoqués en assemblée générale ordinaire et extraordinaire le jeudi 30 mai 2024, à partir de 10H à l'hôtel Continental Kairouan à l'effet de statuer sur l'ordre du jour suivant :

1. Examen du rapport du Conseil d'Administration sur la gestion 2023.

2. Lecture des rapports, général et spécial, du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2023.

3. Approbation du rapport du conseil d'administration et des états financiers de l'exercice 2023 et affectation des résultats.

4. Approbation des conventions visées par le code des sociétés commerciales.

5. Quitus aux administrateurs pour la gestion de l'exercice 2023.

6. Fixation des jetons de présence alloués aux membres du conseil d'administration.

7. Nomination de commissaire aux comptes.

8. Modification des statuts.

9. Pouvoirs pour Formalité.

2024401065SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Pour l'année 2023 EKUITY CAPITAL

Société anonyme

Capital : 397 050 000 Dinars

Siège social : Lotissement AL Nakhil, Cité Les Pins lot HSC 3/5/3 les Berges du Lac II - 1053 Tunis

Identifiant unique : 0002802M

Le Conseil d'Administration de la Société EKUITY CAPITAL à l'honneur de convoquer les actionnaires à

l'AGO pour l'année 2023 qui se tiendra le Mercredi 24 Mai 2024 à 10 Heures au siège social de la société sis aux Berges du Lac II Zone 5, lotissement Ennakhil, Lot n°3/5/3 HSC, Cité les Pins, 1053 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'activité de la société et les résultats de l'exercice 2023.

2. Lecture et approbation des rapports des commissaires aux comptes sur l'exercice 2023 et des conventions réglementées mentionnées dans les articles 200 et 475 du CSC.

3. Approbation des états financiers individuels et consolidés pour l'exercice 2023.

4. Affectation des résultats de l'exercice 2023.

5. Quitus aux administrateurs pour l'exercice 2023.

6. Rémunération des membres du Conseil d'Administration pour l'exercice 2023.

7. Lecture et approbation du rapport de gouvernance de la société pour l'année 2023.

8. Pouvoirs pour formalités.

2024401066SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire du 16/5/2024

HACO

Société anonyme

Au capital de 1.500.000 dinars

Siège social : Rue de L'Epervier, Cité Essalama, 8045 El Haouaria, Nabeul

Identifiant unique : 1269184S

Les actionnaires de la société "HACO S.A." sont priés de bien vouloir assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le jeudi 16 mai 2024 à 10 Heures au siège de la société "AP YACHT CONCEPTION SA.S." sis 1 Zone Industrielle La Pénissière, 17320 Marans, France, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Ratification des modes et délais de convocation de l'assemblée générale ordinaire et approbation de la forme de la tenue de la réunion ;

2. Lecture du rapport de gestion établi par le Conseil d'Administration pour l'exercice clos le 31 Août 2023;

3. Lecture des rapports du Commissaire aux Comptes relatifs aux états financiers de l'exercice clos le 31 Août 2023;

4. Approbation des états financiers de l'exercice clos le 31 Août 2023 :

5. Approbation des conventions réglementées ;

6. Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 Août 2023 ;

7. Questions diverses.

Les documents destinés à cette assemblée sont tenus à la disposition des actionnaires au siège de la société dans les délais réglementaires.

2024401071SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

ASSURANCES MAGHREBIA VIE S.A

Au capital de 25.000.000 DT

Siège social : 24, Rue du Royaume d'Arabie Saoudite - 1002 Tunis Belvédère

Identifiant Unique n° 1121936X

Messieurs les actionnaires de la société Assurances Maghrebia Vie S.A sont convoqués à L'hôtel Barcelo Concorde Les Berges du Lac sis à Rue Lac Turkana, Les Berges du Lac - Tunis, le vendredi 31 mai 2024 à 15h00 en Assemblée Générale Ordinaire à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture du Rapport du Conseil d'Administration et du Rapport Général du Commissaire aux Comptes sur l'exercice 2023 ainsi que les Etats financiers du même exercice.

2- Lecture du Rapport Spécial du Commissaire aux Comptes sur l'exercice 2023.

3- Approbation du Rapport du Conseil d'Administration et des Etats Financiers de l'exercice 2023.

4- Quitus aux Administrateurs pour leur gestion de l'exercice 2023.

5- Affectation des résultats de l'exercice 2023.

6- Jetons de présence au titre de l'exercice 2023.

7- Emoluments des membres du Comité Permanent d'Audit au titre de l'exercice 2023.

8- Emoluments des membres du Comité de Gestion des Risques au titre de l'exercice 2023.

9- Emoluments des membres du Comité des Nominations et des Rémunérations au titre de l'exercice 2023.

10- Mandat des Administrateurs.

11- Mandat du Commissaire aux Comptes.

12- Autorisation de la régulation du cours boursier.

Les pouvoirs doivent être déposés ou parvenir au siège de la société cinq jours au moins avant la date de la tenue de cette assemblée générale ordinaire.

Tous les documents afférents à cette assemblée seront tenus à la disposition des actionnaires au siège de la société dans les délais légaux.

2024401087SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

ASSURANCES MAGHREBIA S.A

Au capital de 45.000.000 DT

Siège social : Angle 64, Rue de Palestine / 22, Rue du Royaume d'Arabie Saoudite - 1002 Tunis Belvédère

Identifiant Unique n° 0001629N

Messieurs les actionnaires de la société Assurances Maghrebia S.A sont convoqués à l'hôtel Barcelo Concorde Les Berges du Lac sis à Rue Lac Turkana, Les Berges du Lac - Tunis, le vendredi 31 mai 2024 à 16h30 en Assemblée Générale Ordinaire à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture du Rapport du Conseil d'Administration et du Rapport Général des Commissaires aux Comptes sur l'exercice 2023 ainsi que des Etats financiers Individuels du même exercice.

2- Lecture du Rapport Spécial des Commissaires aux Comptes sur l'exercice 2023.

3- Approbation du Rapport du Conseil d'Administration et des Etats Financiers Individuels de l'exercice 2023.

4- Lecture du Rapport de Gestion du Groupe MAGHREBIA et du Rapport des Commissaires aux Comptes sur l'exercice 2023 ainsi que des Etats Financiers Consolidés de ce même exercice.

5- Approbation du Rapport de Gestion du Groupe MAGHREBIA et des Etats Financiers Consolidés relatifs à l'exercice 2023.

6- Quitus aux Administrateurs pour leur gestion de l'exercice 2023.

7- Affectation du résultat de l'exercice 2023.

8- Jetons de présence au titre de l'exercice 2023.

9- Emoluments des membres du Comité Permanent d'Audit au titre de l'exercice 2023.

10- Emoluments des membres du Comité de Gestion des Risques au titre de l'exercice 2023.

11- Emoluments des membres du Comité des Nominations et des Rémunérations au titre de l'exercice 2023.

12- Mandat d'un commissaire aux comptes.

13- Ratification de la nomination d'un administrateur représentant des actionnaires minoritaires.

14- Nomination d'un administrateur indépendant.

15- Autorisation de la régulation du cours boursier.

Les pouvoirs doivent être déposés ou parvenir au siège de la société cinq jours au moins avant la date de la tenue de cette assemblée générale ordinaire.

Tous les documents afférents à cette assemblée seront tenus à la disposition des actionnaires au siège de la société dans les délais légaux.

2024401088SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Compagnie des Phosphates de Gafsa

Société anonyme

Au capital de 267.935.364,840 dinars

Siège social : Cité Bayèche - Gafsa

000308T/A/M/000

Suite à la décision du Conseil d'Administration tenue le Mardi 30 Avril 2024, Messieurs les actionnaires de la Compagnie des Phosphates de Gafsa sont convoqués à la réunion de l'Assemblée Générale ordinaire qui se tiendra le jeudi 30 mai 2024 à 9 h30 aux bureaux de la CPG sis, 9 rue du Royaume d'Arabie Saoudite à Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Examen du rapport spécial des commissaires aux comptes relatif aux états financiers consolidés 2019

2. Lecture du rapport général des commissaires aux comptes relatif aux états financiers consolidés 2019

3. Approbation des états financiers consolidés 2019

4. Désignation du 2ème commissaire aux comptes pour les années 2023-2024-2025

5. Désignation des administrateurs

6. Résolutions

7. Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Les documents relatifs à l'ordre du jour susvisé sont tenus à la disposition des actionnaires au siège social de la CPG.

2024401093SANB3

Sociétés à responsabilité limitée

Convocation à l'assemblée générale de la Société

"C & N Fashion"

Société à responsabilité limitée

Au capital social 400 000 Dinars

Siège social : Rue Hammouda Pacha Z.I. Douar Hicher - 2086 La Manouba

Identifiant unique : 831819L

Messieurs les actionnaires de la société "C & N Fashion", sont convoqués en assemblée générale Extraordinaire le vendredi 7 juin 2024 à partir du 11 heures du matin, au siège de l'expert judicaire Mr Salah Dhibi demeurant au 92 Rue 8600 Charguia 1 - 2035 à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Statuer sur la situation financière de la société

2. Statuer sur la possibilité de la dissolution de la société

3. Nomination d'un liquidateur si nécessaire et fixation de ses honoraires

4. Diverses questions.

2024401052SRLB3

ACTES ADMINISTRATIFS

Avis au public

Avis au public

Le public est informé que monsieur Abssi Kais dont le siège social est situé El Guoussa délégation de Amdoun gouvernorat de Béja a présenté une demande au siège de gouvernorat de Béja sous le n°2016 en date du 01 Février 2024 en vue d'obtenir une autorisation d'installation et d'exploitation d'un établissement classé de deuxième catégorie consistant en une unité (Huilerie) à l'adresse susvisée et ce conformément aux plans annexés à la demande susvisée qui peuvent être consultés aux sièges du gouvernorat et aux sièges de la délégation de Amdoun.

Toutes les réclamations ou observations que les intéressés croiraient devoir présenter contre l'exploitation de l'établissement projeté seront reçues par monsieur le gouverneur de Béja ou le délégué de Amdoun dans un délai d'un mois à compter de la date d'affichage de cet avis.

DIVERS

Avis au public

Déclaration de perte de titre de propriété

Mr Mahmoud Ben Ali Ben Othmen Omrani titulaire de la CIN n°02175779 déclare la perte du titre de propriété n°12/17299 pour le titre foncier n°18215 Béja situé à Béja.

Suivant déclaration de perte de centre de la garde nationale de Béja datée du 24/3/2023

Cette annonce a été publiée aux journaux Echourouk et Le Quotidien du 8/4/2023.

2024T00398DIVD2

Avis

Madame Noura Feki déclare par la présente qu'elle a perdu l'acte de propriété d'un terrain de 4120 m² sise à route dayer km 10 Sfax objet d'un acte de compensation du 18/7/1982 acte notarié de Mohamed Ktata et Bechir Ellouze et d'achat du 20/12/1983 acte notarié de Mohamed Ktata et Hbib Sahnoun d'où nécessité de rétablir une deuxième copie conforme, toute personne ayant droit doit se présenter au bureau du notaire Maître Yessine Rebai à Sfax dans un délai ne dépassant pas 30 jours de cet avis.

2024X00517DIVD2

Avis

Monsieur Walid Ejjad déclare par la présente qu'il a perdu son titre de propriété d'un terrain de 571 m² sise à

route Matar km 9 Sfax objet d'achat du 8/9/2016 acte notarié de Yacine Rebai et Neji Baklouti d'où nécessité de rétablir une deuxième copie conforme, toute personne ayant droit doit se présenter au bureau du notaire maître Yessine Rebai à Sfax dans un délai ne dépassant pas 30 jours de cet avis.

2024X00518DIVD2

Perte

Mr Mouldi ben Laidi ben Ali Jaouadi avise être propriétaire n°13/40492, annonce la perte d'un titre de propriété au tirage immobilier numéro 81640, dont la superficie est de 48842 m², situé à el Mabrouka, délégation de Meknassy, gouvernorat de Sidi Bouzid, il souhaite en extraire un deuxième exemplaire original. Les objections sont acceptées au bureau de Maître Widad Gasmi huissier notaire Rue Habib Bourguiba, Meknassi Sidi Bouzid. Si quelqu'un a une objection veuillez la soumettre dans un délai n'excédant pas 30 jours à compter de la date de publication.

Toute opposition en dehors du délai imparti est rejetée.

2024X00521DIVD2

Avis

Mr Noureddin ben Hedi ben Jemàa annonce que son titre de propriété concernant la moitié indivise de la totalité de terre nue d'une superficie de 2700 m² située à la Route de Menzel Cheker Km 12 zanket Mejil Mezghani Sfax a disparu et il veut extraire un autre titre original qui remplace le premier perdu.

Toute contestation doit être adressée au bureau du notaire à Sfax Mr. Mohamed Dahmen dans un délai de 30 jours à partir de l'opposition.

Toute opposition après ce délai sera rejetée.

2024X00526DIVD2

Perte d'un titre de propriété

Abdelkader Ben Abderrazek Ben Khalifa Rebai et son épouse Nesrine Bent Fawzi Ben Béchir Louati avisent le public qu'ils possèdent la totalité d'une parcelle de terrain sud de surface 367.5 m² sise route Saltnia km 14 Oulled Haj Omar Sfax limité au sud par Mohamed Ben Abdallah à l'est Chalbi au nord impasse et Ben Abdallah chacun de coté à l'ouest Zouhir Ben Abdallah suivant un contrat de vente daté le 27 avril 2013 dressé par les notaires Houcine Torki et Malek Torki.

Que son titre de propriété est perdu et qu'ils désirent se faire établir une deuxième copie originale.

Toute opposition doit être faite au bureau du Maître Turki Malek rue Slim Charfi n°14 ville traditionnelle Sfax dans un délai maximum de trente jours.

2024X00531DIVD2

Avis

Mr Anwar Abid annonce avoir perdu son contrat de propriété de la parcelle de terre de superficie 4200 m² située à la route de Tunis Km 8 Sfax; Il veut ainsi extraire un deuxième exemplaire de l'acte original de cette propriété, et quiconque qui a une réclamation qu'il la présente au notaire Mr Ilyès Karray à la rue des Notaires à la médina de Sfax dans un délai de trente jours.

2024X00532DIVD2

Rectificatifs

Rectificatif

Annonce 2024R00982SODB1 parue au jort des annonces légales n°49 du 26-04-2024 page 1019.

A ajouter à l'annonce :

- Gestion des terres collectives.

2024R01019RECZ9

Rectificatif

Annonce n°2024R00957SODB3 parue au JORT n°49 du 26/4/2024 page 1039-1040.

Lire : Les candidatures pour siéger au Conseil d'administration sont ouvertes à compter de la date de cette publication et ce jusqu'au 18 mai 2024.

Et le reste sans changement.

SOCIETE AL HIFADH SICAV

Siège social : Résidence Ines Boulevard de la Terre Centre Urbain Nord –Tunis- .
Objet : Société d'Investissement à Capital Variable régie par la loi 2001-83
Agrément CMF n° : 24-2007 du 05/12/2007
Publication JORT : JORT n°48 du 13 juin 2008
Matricule fiscal : 1055155B /N/M/000
RC : B014377 2008

BILAN ARRETE AU 31 Décembre 2023

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

Actif	Note	31-déc.-23	31-déc.-22
Portefeuille-titres	3.1	**7 022 970,801**	**6 443 498,901**
Obligations de sociétés		2 484 215,061	2 337 282,243
Emprunts d'Etat		4 003 178,390	4 106 216,658
Titres des Organismes de Placement Collectif		535 577,350	-
Placements monétaires et disponibilités	3.3	**4 009 918,870**	**4 285 214,290**
Placements monétaires		2 380 687,006	2 470 563,029
Disponibilités		1 629 231,864	1 814 651,261
Créances d'exploitation	3.5	**1 348 999,848**	**675 044,394**
Total Actif		**12 381 889,519**	**11 403 757,585**
Passif			
Opérateurs Créditeurs	3.6	22 508,089	23 063,984
Autres créditeurs divers	3.7	20 711,140	21 228,949
Total Passif		**43 219,229**	**44 292,933**
Actif net		**12 338 670,290**	**11 359 464,652**
Capital	3.8	**11 821 929,953**	**10 817 274,605**
Sommes distribuables	3.11	**516 740,337**	**542 190,047**
Sommes distribuables des exercices antérieurs		- 46,930	64,043
Sommes distribuables de la période		516 787,267	542 126,004
Actif net		**12 338 670,290**	**11 359 464,652**
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		**12 381 889,519**	**11 403 757,585**

NB : Les états financiers dans leur intégralité seront publiés dans le Bulletin du CMF

SOCIETE AL HIFADH SICAV

Siège social : Résidence Ines Boulevard de la Terre Centre Urbain Nord –Tunis-
Objet : Société d'Investissement à Capital Variable régie par la loi 2001-83
Agrément CMF n° : 24-2007 du 05/12/2007
Publication JORT : JORT n°48 du 13 juin 2008
Matricule fiscal : 1055155B /N/M/000
RC : B014377 2008

ETAT DE RESULTAT

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Note	Période du 1er Janvier au 31 Décembre 2023	Période du 1er Janvier au 31 décembre 2022
Revenus du portefeuille titres	3.2	**439 228,348**	**479 768,575**
Dividendes		0,000	0,000
Revenus des obligations		169 225,462	247 118,939
Revenus des emprunts d'Etat		270 002,886	232 649,636
Revenus des placements monétaires	3.4	**338 166,432**	**345 943,309**
Revenus des billets de trésorerie		116 364,965	255 021,674
Revenus des certificats de dépôt		0,000	2 912,439
Revenus des comptes à vue		127 331,810	63 222,279
Revenus des prises en pensions		94 469,657	24 786,917
Total des revenus des placements		**777 394,780**	**825 711,884**
Intérêts des mises en pension	3.12	0,000	0,000
Charges de gestion des placements	3.9	(86 376,829)	(90 455,142)
Revenus nets des placements		**691 017,951**	**735 256,742**
Autres charges	3.10	(175 788,640)	(115 965,466)
Résultat d'exploitation		**515 229,311**	**619 291,276**
Régularisation du résultat d'exploitation		1 557,956	(77 165,272)
Sommes distribuables de la période		**516 787,267**	**542 126,004**
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		(1 557,956)	77 165,272
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		18 147,922	250 521,460
Plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres		5 488,089	(235 456,029)
Frais de négociation de titres		(2,259)	(1,010)
Résultat de la période		**538 863,063**	**634 355,697**

NB : Les états financiers dans leur intégralité seront publiés dans le Bulletin du CMF

SOCIETE AL HIFADH SICAV

Siège social : Résidence Ines Boulevard de la Terre Centre Urbain Nord –Tunis- .
Objet : Société d'Investissement à Capital Variable régie par la loi 2001-83
Agrément CMF n° : 24-2007 du 05/12/2007
Publication JORT : JORT n°48 du 13 juin 2008
Matricule fiscal : 1055155B /N/M/000
RC : B014377 2008

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Période du 1er Janvier au 31 Décembre 2023	Période du 1er Janvier au 31 Décembre 2022
Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation	**538 863,063**	**634 355,697**
Résultat d'exploitation	515 229,311	619 291,276
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	18 147,922	250 521.460
Plus ou moins-values réalisées sur cession des titres	5 488,089	(235 456,029)
Frais de négociation de titres	(2,259)	(1,010)
Distributions de dividendes	**(542 229,371)**	**(618 799,974)**
Transaction sur capital	**982 571,946**	**(2 706 379,898)**
Souscription	**50 578 450,498**	**54 351 701,242**
Capital	**50 223 100,000**	53 897 800,000
Régularisation des sommes non distribuables	**(774 625,411)**	(815 707,354)
Régularisation des sommes distribuables	**1 129 975,909**	1 269 608,596
Rachat	**49 595 878,552**	**57 058 081,140**
Capital	**49 223 100,000**	56 566 700,000
Régularisation des sommes non distribuables	**(755 647,007)**	(855 385,969)
Régularisation des sommes distribuables	**1 128 425,559**	1 346 767,109
Variation de l'actif net	**979 205,638**	**(2 690 824,175)**
Actif net		
En début de période	11 359 464,652	14 050 288,827
En fin de période	12 338 670,290	11 359 464,652
Nombre d'actions		
En début de période	109 786	136 475
En fin de période	119 786	109 786
Valeur liquidative	**103,005**	**103,469**
Taux de rendement de la période	**4,325%**	**4,907%**

NB : Les états financiers dans leur intégralité seront publiés dans le Bulletin du CMF

2024401061BCFA5